

MANUEL UTILISATEURS

Portail Partenaires Action Sociale (PPAS)

Actions collectives de prévention et de maintien du lien social

destiné aux partenaires porteurs de projets

Version V.01 – Mars 2019



Direction Maîtrise d'Ouvrage Action Sociale / Direction Nationale de l'Action Sociale

SOMMAIRE

1.	PRE	AMBU	LE	3
2.	PRE	SENTA	TION DU PORTAIL	4
	2.1	L'ENTE	te de page / Le bas de page	5
		2.1.1	L'entête de page	. 5
		2.1.2	Le bas de page	.5 7 8 9 10
			2.1.2.7 Conditions Générales d'Utilisation (CGU)	10 11
			2.1.2.8 Logos des Caisses de retraites	12
	2.2	LE BAN	DEAU DES MENUS	12
		2.2.1	Les services	13
		2.2.2	Les actualités	14
		2.2.3	La documentation	16
		2.2.4	Notre offre pour les retraités	20
	2.3	LE CAR	ROUSEL DES ACTUALITES / LES INFORMATIONS	21
		2.3.1	Le carrousel	21
		2.3.2	Les informations	21
	2.4	LES BLO	DCS « LES SERVICES »	22
3.	мо	DALIT	ES D'ACCES AU PORTAIL	23
	3.1	INSCRI	PTION SUR LE PORTAIL	23
		3.1.1	Demander un numéro de convention	23
		3.1.2	S'inscrire sur le Portail	25
	3.2		XION AU PORTAIL	31
		3.2.1	Se connecter : 1 ^{ère} connexion	31
		3.2.2	Se connecter : connexion suivante	34
	3.3	ACCES	AUX SERVICES DU PORTAIL	35
		3.3.1	Administrateur porteur de projets	35
		3.3.2	Utilisateur porteur de projets	35
4.	GES		DES CONVENTIONS	36
5.	GES		DES UTILISATEURS	38
	5.1	CREER	UN UTILISATEUR	38
	5.2	Modif	IER LES DONNEES D'UN UTILISATEUR	10
	5.3	SUPPR	MER UN UTILISATEUR	41

6. II	NSTRUCT	ION D'UN PROJET NON FINANCE	44
6	.1 GERER	UN PROJET	44
	6.1.1	Ajouter un projet	
	6.1.2	Consulter la liste des projets	
	6.1.3	Modifier un projet	
	6.1.4	Supprimer un projet	50
6	.2 GERER	UNE ACTIVITE	51
	6.2.1	Ajouter une activité	51
	6.2.2	Consulter la liste des activités	54
	6.2.3	Modifier une activité	55
	6.2.4	Supprimer une activité	57
6	.3 GERER	UNE FICHE ACTION	58
	6.3.1	Ajouter une fiche action	
	6.3.2	Consulter la liste des fiches actions	63
	6.3.3	Rechercher une fiche action	64
	6.3.4	Modifier une fiche action	65
	6.3.5	Supprimer une fiche action	
	6.3.6	Archiver une fiche action	
6	.4 GERER	UNE SEANCE	67
	6.4.1	Ajouter une séance	67
	6.4.2	Consulter une séance	71
	6.4.3	Modifier une séance	71
	6.4.4	Supprimer une séance	72
6	.5 PUBLIE	R / DEPUBLIER UNE FICHE ACTION (PBV)	72
6	.6 GERER	LA LISTE DES PARTICIPANTS	76
	6.6.1	Ajouter un participant	76
	6.6.2	Consulter la liste des participants	
	6.6.3	Gérer la liste d'attente	79
	6.6.4	Confirmer des participants	
	6.6.5	Exporter la liste des participants	
7. II	NSTRUCT	ION D'UN PROJET FINANCE	82
	7.1.1	Consulter la liste des projets	
	7.1.2	Consulter la liste des activités	
	7.1.3	Compléter une fiche action	
8. V	ISUALISI	ER LES ACTIONS DANS LE PORTAIL POUR BIEN VIEILLIR (PBV)	85
9. L		GUIDE DES ASTUCES 😤	85
9	.1 QUE F	AIRE SI L'UTILISATEUR N'A PAS REÇU SON MOT DE PASSE ?	85
9	.2 QUE F	AIRE EN CAS D'OUBLI DE MOT DE PASSE ?	85
9	.3 QUE F	AIRE EN CAS D'OUBLI D'IDENTIFIANT (LOGIN) ?	86
9	.4 Comm	IENT MODIFIER SON MOT DE PASSE ?	86
9	.5 Comm	IENT MODIFIER LES INFORMATIONS DU PARTENAIRE ?	87
9	.6 Comm	IENT MODIFIER L'ADRESSE DU PARTENAIRE ?	88
10.	GLOSSA	IRE	89

1. PREAMBULE

Le Portail Partenaires Action Sociale (PPAS) est dédié à l'action sociale. Il est accessible à partir de l'adresse : <u>https://www.Partenairesactionsociale.fr.</u>

Initialement, ce Portail a été mis en place pour le traitement des aides individuelles par les structures d'évaluation, les prestataires de services d'aides à domicile et les prestataires Habitat et cadre de vie.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un **S**ystème d'Information **A**ction **S**ociale (SIAS), le Portail évolue avec l'intégration des actions collectives de prévention et de maintien du lien social.

Désormais, le Portail permettra la gestion de projets, financés et non financés, de type Actions collectives de prévention et de maintien du lien social.

A noter :

Pour les projets financés, les partenaires doivent s'adresser à la Caisse de la région concernée afin qu'elle effectue, au préalable, l'instruction de la demande de projet dans l'application LINAC. Les données du porteur de projets (projets et activités) sont ensuite reportées dans PPAS.

De plus, lorsqu'il s'agit d'un nouveau partenaire porteur de projets, son inscription à PPAS est effectuée par la caisse de référence directement dans LINAC.

Le Portail Partenaires Action Sociale est accessible :

- d'une part, à tout public sans obligation de s'authentifier. Dans ce cas, il permet d'accéder aux différents services, actualités et documentation proposés par l'Action Sociale.
- d'autre part, aux partenaires porteurs projets et à l'ensemble des caisses par le biais d'une authentification pour permettre la gestion de projets financés ou non financés (attribution d'un identifiant et d'un mot de passe personnel).

Par ailleurs, l'ensemble des projets peuvent être publiés dans le Portail Pour Bien Vieillir (PBV) accessible à partir de l'adresse : <u>http://www.pourbienvieillir.fr/</u>

L'objectif est de faire connaître au grand public les actions collectives de prévention et de maintien du lien social menées par les partenaires porteurs de projets et les caisses.

Le présent document a pour objectif de présenter les fonctionnalités disponibles dans le portail afin d'accompagner et de faciliter son appropriation par l'ensemble des partenaires porteurs de projets.

Ce manuel comprend :

- La présentation du Portail (services, actualités documentation...)
- Les modalités d'accès au Portail (demander un code convention, inscription, connexion)
- La gestion des conventions
- La gestion des utilisateurs
- La gestion des projets (projet non financé / projet financé)
 - L'instruction d'un projet non financé
 - Gérer un projet
 - Gérer une activité
 - Gérer une fiche action
 - Gérer une séance
 - Publier / dépublier une fiche action (PBV)
 - Gérer les participants
 - L'instruction d'un projet financé
 - Consulter les données issues de LINAC (projets, activités)
 - Compléter une fiche action
 - Gérer une séance
 - Publier / Dépublier une fiche action (PBV)
 - Gérer les participants
- Le guide des astuces

2. PRESENTATION DU PORTAIL

Le Portail Partenaire Action Sociale est accessible à tout public, sans obligation de s'authentifier, à partir de l'adresse URL « https://www.Partenairesactionsociale.fr ».

Après la saisie de l'adresse URL, l'utilisateur accède directement à la page d'accueil. Il lui est alors possible d'accéder à l'ensemble des informations, actualités, documentations proposées par l'action sociale.

La page d'accueil se compose de :

1 L'entête de page / Le bas de page

2 Les menus

- Les services
- Les actualités
- o La documentation
- Notre offre pour les retraités

(3) Le carrousel des Actualités / Les informations « dernière minute »

4 Les blocs « Les services »



2.1 L'entête de page / Le bas de page

2.1.1 L'entête de page

L'entête de page est toujours visible quel que soit la page où se trouve l'utilisateur. Il se compose :

(1) A gauche, le logo du Portail

- Un clic sur ce logo permet à l'utilisateur d'être redirigé automatiquement sur la page d'accueil.
- 2 Au centre, la recherche par mot(s) clé(s)

Elle permet à l'utilisateur d'effectuer une recherche sur une documentation, une actualité spécifique. Pour effectuer une recherche, l'utilisateur doit :

- Saisir le ou les mots clés
- Cliquer sur l'icône « a) » pour lancer la recherche
- L'ensemble des informations trouvées s'affichent

3 A droite, « Connexion » et « Vous n'êtes pas encore inscrit ? »

- Le lien « Connexion » permet à l'utilisateur de son connecter à son compte personnel
- Le lien « **Vous n'êtes pas encore inscrit** ? » dirige l'utilisateur vers les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du Portail en vue de s'inscrire.

<u>A noter</u> : pour s'inscrire sur le Portail, l'utilisateur doit être en possession d'un code convention. (Cf.3.1.1 demander un numéro de convention)

Partenaires (1)	2		
Action Sociale	Recherche par mot(s) clé(s)	Q	Vous n'êtes pas encore inscrit ? 🔶
Le portail des professionnels de l'action sociale			

2.1.2 Le bas de page

Le bas de page est toujours visible quelle que soit la page où se trouve l'utilisateur. Il se compose des liens suivants :

- Plan du site
- Qui sommes-nous ?
- FAQ
- Contact
- Mentions légales
- Accessibilité
- CGU
- Logos des Caisses de retraite



2.1.2.1 Plan du site

Il permet d'avoir une vision de la composition du Portail. Pour y accéder, l'utilisateur doit :

(1) Cliquer sur « Plan du site »

Plan du site	Qui sommes-nous ?	FAQ	Contact	Mentions légales	Accessibilité	CGU
VIELLIR	Ensemble, les caisses de	retraite s'engage SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS	nt L'essentie	santé famillo retraite sorvicos & plus encore	RACL	

- La page « Plan du site », s'affiche :
- 2 Sur la partie haute, une information rappelle la page en cours. Pour revenir sur la page d'accueil, l'utilisateur clique sur le lien « Accueil »
- (3) La partie à gauche de l'écran, est composé de lien permettant d'accéder directement aux thématiques : FAQ, Contact, Mentions légales, CGU.
- 4 La partie à droite contient le plan du site

Accueil > Plan du site		
	Û	
	Plan du site	
Plan du site	Les services Les prestataires de services d'aide à domicile	
FAQ	Les structures d'évaluations	
	Les prestataires Habitat et cadre de vie	
Contact 3	Les porteurs de projet d'action collective	
Mantiana légalas	Les actualités	
Menuons legales	La documentation	
CGU	Textes nationaux	
	Canier des charges	
	Guides et outils	
	Notre onre pour les retrailes	
	Plan ou site	
	Qui sommes-nous 2	
	None poinque	
	Les regimes	
	FAQ	
	Contract	
	Contact Manifestor lándan	
	Assossibilità	
	Errour	
	Liteat	
	Oubli de mot de passe	
	Changement de mot de passe	
	Erreur 404	
	Erreur 401	
	LINE IVI	
Plan du site Qui	sommes-nous ? FAQ Contact Ment	ions légales Accessibilité CGU

2.1.2.2 Qui sommes-nous ?

Ce lien permet de visualiser l'ensemble des régimes ayant adhéré au Portail. Pour y accéder, l'utilisateur doit :

(1) Cliquer sur « Qui sommes-nous ? »

	(1)					
Plan du site	Qui sommes-nous ?	FAQ	Contact	Mentions légales	Accessibilité	CGU
VIE LLIR	Ensemble, les caisses de	e retraite s'engagent SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS	Cossentier & prus	santé famille retraite services meore	CNRACL	

La page « Qui sommes-nous ? » s'affiche :

2 Sur la partie haute, une information rappelle la page en cours. Pour revenir sur la page d'accueil, l'utilisateur clique sur le lien « Accueil »

3 Dans le pavé à gauche, 2 liens sont affichés :

- <u>Notre politique</u> : cette page présente la politique de l'action sociale
- <u>Les régimes</u> : cette page expose la fonction de chaque régime. Le lien en dessous du logo permet d'accéder directement au site du régime concerné.
- (4) A droite de la page, la dernière actualité est affichée. Le lien, en dessous, permet d'accéder à l'intégralité des actualités.

Accuell > Qui sommes-nous ?		Qui sommes-nous ?	
Notre politique Les régimes	Le portail partenaires action so permet des échanges dématé retraite concernant les aides au	ociale est un site internet destiné aux prestataires de services. Il rialisés entre les partenaires conventionnés et les caisses de ccordées aux bénéficiaires de l'action sociale.	A lire aussi
	Accèder au portail ()	L'Assurance retraite Avec 17,5 millions de cotisants et près de 14 millions de retraités, l'Assurance retraite représente le 1er régime de retraite en France. Pendant la retraite de ses assurés, l'Assurance retraite est également au rendez-vous dans le cadre d'une politique d'action sociale tournée vers la prévention et l'accompagnement. L'Assurance retraite se mobilise ainsi avec ses partenaires autour des enjeux de la prévention de la perte d'autonomie, pour généraliser progressivement le repérage des territoires prioritaires d'intervention, l'identification des personnes les plus exposées au risque de perte d'autonomie et l'accompagnement de ces publics au travers d'offres de services coordonnées.	O5 12 2017 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2018 Lors de sa séance du 8 novembre 2017, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er janvier 2018
	sanié fam lie retraite	MSA : Santé, Famille, Retraite, Services La MSA, deuxième régime de protection sociale en France, protège l'ensemble de la profession agricole. Elle s'appuie sur les valeurs du mutualisme, que sont la solidarité La	

2.1.2.3 FAQ

La « FAQ » (Foire Aux Questions) permet de visualiser l'ensemble des questions fréquemment posées.

Elle présente également les coordonnées du service assistance si l'utilisateur ne trouve pas de réponses à ses questions.

Pour y accéder, l'utilisateur doit :

1 Clique sur « FAQ »



La page « FAQ » s'affiche :

- 2 Sur la partie haute, une information rappelle la page en cours. Pour revenir sur la page d'accueil, l'utilisateur clique sur le lien « Accueil »
- (3) Le bloc, à gauche de l'écran, permet à l'utilisateur d'accéder directement à certains liens
- (4) La « FAQ » se présente sous forme de rubriques (Assistance technique, Actions collectives de prévention et de maintien du lien social, Aides individuelles...) Chaque rubrique est composée d'un ensemble de thèmes comprenant des liens. Cliquer sur un lien permet d'accéder à l'explication détaillée.

Accueil > FAQ		
	FAQ	
Plan du site FAQ Contact Mentions légales CGU	Retrouvez ici l'ensemble des questions fréquentes concernant le Portail Partenaires Action Sociale. C SI vous ne trouvez pas ce qui vous convient, un service d'assistance est à votre disposition : - par messagerie électronique (mail) : cliquer sur "Contact" - par téléphone au 03 80 33 11 30 ou 03 80 33 11 31 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi. S'il s'agit de questions concernant vos bénéficiaires, prenez directement contact avec vos organismes	ionsultez ces questions pour y trouver votre réponse. s de protection sociale.
	Assistance technique <u>Configuration matérielle nécessaire pour accéder au portail Partenaires action sociale</u> Inscription sur le site Problème avec le mot de passe Problème d'accés aux données sécurisées Manuels expliquant le fonctionnement du portail partenaires action sociale	
	Actions collectives de prévention et de maintien du lien social Obtention du code convention Actions individuelles : prestataires de services d'aide à domicile, structures d'évalua	tion, prestataires habitat et cadre de vie

2.1.2.4 Contact

Ce lien permet à l'utilisateur d'accéder à un formulaire afin de contacter l'assistance fonctionnelle en cas de difficulté sur le Portail.



- Ce formulaire sera également utilisé pour demander un numéro convention
 - En vue d'une inscription sur le Portail
 - En vue de réaliser un projet non financé / financé
 - pour les partenaires aides individuelles : les partenaires doivent demander un numéro de convention pour réaliser des projets actions collectives de prévention
 - pour les porteurs de projets qui souhaitent réaliser des projets avec des caisses de différentes régions, ils doivent obtenir un numéro de convention pour chaque caisse concernée.

Pour y accéder, l'utilisateur doit :

1 Cliquer sur « Contact »



La page « Contact » s'affiche :

- (2) Sur la partie haute, une information rappelle la page en cours. Pour revenir sur la page d'accueil, l'utilisateur clique sur le lien « Accueil »
- (3) Le bloc, à gauche de l'écran, permet à l'utilisateur d'accéder directement à certains liens présents dans le bas de page
- 4 Compléter les champs du formulaire :

<u>Attention</u>, les champs mentionnés d'une croix sont obligatoires. En l'absence de saisie un message s'affiche « Ce champ est obligatoire » et le formulaire ne peut être validé.

A noter que l'assistance fonctionnelle apporte une réponse, en moyenne, dans un délai de 48 heures

(5) Après avoir complété l'ensemble des champs obligatoires, cliquer sur le bouton « Envoyer » pour valider la demande

		Contact
Plan du site FAQ 3 Contact Mentions légales	Numéro de convention* Institution Département Login* Nom* Prénom Emait	
CGU	Téléphone* Molifs	 Problème de navigation, d'affichage Problème d'accès à l'espace abonné ou à vos rubriques Suggestions, remarques, commentaires Demande d'informations sur les aides Autres questions
	*Champs coligatoires	

2.1.2.5 Mentions Légales

Cette rubrique permet à l'utilisateur d'accéder à l'ensemble des informations à caractères juridiques du Portail. Pour y accéder, l'utilisateur doit :

 \bigcirc

(1) Clique sur le lien « Mentions légales »

 -	_					
Plan du site	Qui sommes-nous ?	FAQ	Contact	Mentions légales	Accessibilité	CGU
VIELLIR	Ensemble, les caisses de	SÉCURITÉ SÓCIALE SOCIALE INDÉPENDANTS	ient L'escenter ዿ pur	santé famille retraito servicos encore	CNRACL	

- La page « Mentions légales » s'affiche :
- 2 Sur la partie haute, une information rappelle la page en cours. Pour revenir sur la page d'accueil, l'utilisateur clique sur le lien « Accueil »
- (3) Le bloc, à gauche de l'écran, permet à l'utilisateur d'accéder directement à certains liens présents dans le bas de page

	δi
	•
	Mentions légales
Plan du site	
Instanting and an and	Portail Partenaires Action Sociale
FAQ	www.partenairesactionsociale.fr
Contact	Editeur
	Caisse nationale d'assurance vieillesse
Mentions legales	(Cnav, organisme de sécurité sociale visé à l'article L 222-1 du code de la Sécurité sociale)
CGU	110, Avenue de Flandre
-	75951 PARIS cedex 19
	Représentant légal : Monsieur Renaud Villard, Directeur (art. L.224-3 du code de la Sécurité sociale)
	Hébergement : Crav
	Informatique et libertés
	Conformément aux différents textes en vigueur relatifs à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le site "www.partenairesactionsociale" de la CNA/ a fait l'objet d'une déclarat
	auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés et du Tribunal de grande instance (Avis favorable nº 619938 modification 2 du 30 jamér 2004, Ade réglementaire Ch
	n* 2004-03 du 9 février 2004).
	En vertu de la loi n°70-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification (articles 38 à 40) relativement aux données à caractère personnel qui v
	concernent
	Pour cela, nous vous invitons à prendre contact avec le webmestre de ce site.
	Nous yous informons que ce site utilise uniquement des cookies de connection.

2.1.2.6 Accessibilité

Cette rubrique informe l'utilisateur des contenus et modalités d'accès utilisés dans le Portail. L'utilisateur clique sur le lien « **Accessibilité** » et accède à la page.

Plan du site			Contact	Mentions légales	Accessibilité	CGU
POUR	Ensemble, les caisses d	le retraite s'engage	nt			
VIELLIR	ANT NO CHAR	SÉCURITÉ		famille	101	
	l'Assurance Retraite	S O C I A L E INDÉPENDANTS	L'essentiel	retraite services	CNRACL	
cueil > Accessibilité						
			î.			
			Accessibilité			
RGAA est le guide méthodologi sur vérifier la conformité des page ce jour, néanmoins, certaines pa ix normes.	ique de mise en œuvre des recomm es développées. rties du site ne sont pas encore con	iandations internationa formes aux normes du	les d'accessibilité dénomm RGAA. Le site PartenaireA	es "Web Content Accessibility Gui	delines (WCAG)". Il fournit un certa our améliorer ces parties afin de le	ain nombre de tests s rendre conformes
ous trouverez dans le sile des doc	uments téléchargeables au format F	DF SI vous n'avez pas	Acrobat reader, yous pour	ez le télécharger sur le site d'Adobe	1.	
es contenus de ce portail sont cré	és afin de pouvoir être présentés de	différentes manières o	ou lus par différents outils s	ans perte d'information et sans pert	e de structure.	
e contenu est séparé de sa mise e	en forme et peut être affiché sans pr	ésentation graphique.				
es outils ou des conventions grap	hiques sont mis en œuvre sur toutes	les pages du site pou	r faciliter :			
l'orientation :	oto à showin cons					
vous avez accès à un plan du l'accès au contenu :	site a chaque pagé					
le moteur de recherche est pro	ésent sur toutes les pages.					
le menu est identique sur toute	es les pages : <mark>m</mark> enu principal en hau	t du site, menu second	aire à gauche des articles.			
es liens web sont vérifiés régulièn	ement afin d'éviter les liens cassés.	En cas de lien cassé, i	une page Erreur 404 perso	nnalisée s'affiche avec un accès ve	rs les principales rubriques du site	ainsi que le moteur

2.1.2.7 Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

Ce lien permet à l'utilisateur de consulter l'intégralité des Conditions Générales d'Utilisation (CGU).



L'utilisation du Portail vaut acceptation des Conditions Générales d'Utilisation. Cette règle s'applique également à l'ensemble des utilisateurs qui sont créés par les administrateurs porteur de projets ou par les caisses dans le cas de projets financés. En conséquence, il est demandé à chaque utilisateur de prendre connaissance de ces conditions avant utilisation du Portail.

Pour y accéder, l'utilisateur doit :

1 Cliquer sur le lien « CGU »

Plan du site	Qui sommes-nous ?	FAQ	Contact	Mentions légales	Accessibilité	CGU
VIELLIR	Ensemble, les caisses de	e retraite s'engagen SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS	rt L'oson	sonté familie services services plus encore	RACL	

La page « CGU » s'affiche :

- (2) Sur la partie haute, une information rappelle la page en cours. Pour revenir sur la page d'accueil, l'utilisateur clique sur le lien « Accueil »
- (3) Le bloc, à gauche de l'écran, permet à l'utilisateur d'accéder directement à certains liens présents dans le bas de page

Accueil > CGU	
	CGU
Plan du site FAQ Contact	Conditions générales d'utilisation des services du Portail Partenaires Action Sociale L'acceptation de ces conditions générales s'effectue en ligne et vaut signature de celles-ci.
Mentions légales CGU	PREAMBULE Le site « https://www.partenairesactionsociale.fr » (ci-après dénommé « le Portail »), est destiné aux partenaires conventionnés avec les caisses de retraite, qui interviennent dans le champ des aides individuelles (ci-après dénommés « Structures ») et des aides collectives (ci-après dénommés « Porteurs de projet »).
	Le Portail permet aux Structures conventionnées d'échanger de manière dématérialisée avec leurs caisses de retraite de rattachement (Cnav, Carsat, CGSS, CNRACL, MSA ou toute autre caisse adhérente) des données concernant les aides individuelles accordées aux bénéficiaires. Dans le cadre des aides collectives, le portail va permettre la mise en ligne, par des Porteurs de projets, des informations qui seront par la suite portées à destination du grand public via le site http://www.pourbienvieillitr/ les informant sur des projets, financés ou non, relatifs à des forums, des ateliers, des conférences ou des actions de prévention et de maintien du lien social.
	Le portail propose en outre diverses informations ; actualités, informations générales sur les aides et la régiementation. L'adhésion aux services est subordonnée à l'acceptation préalable des présentes conditions générales d'utilisation.

2.1.2.8 Logos des Caisses de retraites

Au niveau du bas de page, l'ensemble des logos des Caisses de retraites ayant adhéré au Portail sont affichés. Ces logos sont illustratifs et n'ont pas de lien vers les sites des caisses.



2.2 Le bandeau des menus

Le bandeau des menus est composé des rubriques suivantes :

- Les menus
- Les actualités
- La documentation
- Notre offre pour les retraités



L'icône « navigation dans le Portail.

Le bandeau des menus est toujours accessible quelle que soit la page sur laquelle l'utilisateur se trouve.



2.2.1 Les services

Le lien « Les services » permet d'accéder à la description des services de l'action sociale.

- Pour les partenaires aides individuelles, 3 services disponibles :
 - Les prestataires de services d'aide à domicile
 - Les structures d'évaluations
 - o Les prestataires Habitat et cadre de vie
 - Pour les partenaires aide collectives, Un seul service « Les porteurs de projets d'action collective » regroupant les actions collectives de préventions et du maintien du lien social.

Pour accéder au service « Les porteurs de projet d'action collective », l'utilisateur doit :

- (1) Se positionner sur « Les services », l'ensemble des services disponibles s'affiche en dessous
- 2 Déplacer la souris sur le service « Les porteurs de projet d'action collective », et lorsque la souris se transforme en « petite main », cliquer pour accéder au service

0	Partenair Action Socia	es ale	Recherche par mol(s) clé(s)	Q	Connexion 🔒 Vous n'êtes pas encore inscrit ? 🕂
Le porta	il des professionnels	de l'action sociale			
	1				
ñ	😙 Les services	III Les actualités	III La documentation 🕹 Notre offre pour les	s retraités	
> L > L	es prestataires de servi	ces d'aide à domicile action collective	> Les structures d'évaluations	> Les pre	istataires Habitat et cadre de vie

La page « Les porteurs d'action sociale collective » s'affiche :

n 🛱 Les services 🐰 Lo	es actualités 🛛 🗛 documentation 🕹 Notre offre pour les retraités
Accueil - Les services - Les porteurs d	te projet d'action collective
	Û
	Les porteurs de projet d'action collective
Les services offerts au	x portaure de projete par voue partenairesactionsociale fr
Les services offerts au	r porteurs de projets par www.partenanesactionsociale.n .
Des Informations	
· Les actualités du site www.partenairesa	actionsociale fr
La réglementation	
Le référentiel des actions collectives	
Des fonctionnalités	
Des fonctionnalités • La création d'actions collectives de pré-	vention ou de maintien du lien social (ateliers, forums, réunions collectives, conférences, sorties et autres)
Des fonctionnalités • La création d'actions collectives de prév • La possibilité de publier ces actions au	vention ou de maintien du lien social (ateliers, forums, réunions collectives, conférences, sorties et autres) r le site www.pourbienveillicit et de les rendre visibles pour nos retraités.
Des fonctionnalités • La création d'actions collectives de prév • La possibilité de publier ces actions au • La consultation des activités	vention ou de maintien du lien social (ateliers, forums, réunions collectives, conférences, sorties et autres) r le site www.pourbienveillicfr et de les rendre visibles pour nos retraités.
Des fonctionnalités • La création d'actions collectives de pré- • La possibilité de publier ces actions au • La consultation des activités • L'enregistrement et l'inscription des part	vertion ou de maintien du lien social (ateliers, forums, réunions collectives, conférences, sorties et autres) r le site www.pourbienveillictr et de les rendre visibles pour nos retraités. ticipants

<u>A noter</u> : lorsque l'utilisateur est connecté à son compte, le service « **Les porteurs de projet d'action collective** » permet d'accéder à la page de la gestion des projets.

2.2.2 Les actualités

Le lien « Les actualités » permet d'accéder à l'ensemble des actualités de l'action sociale qui sont mises en ligne par l'Assurance Retraite, la Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).



5 actualités maximum sont affichées sur la page « Les actualités ». Au-delà, un système de numéro de page s'affiche et l'utilisateur accède aux pages en cliquant soit directement sur le numéro, soit sur les flèches.

Les actualités se présentent de la même façon que l'utilisateur soit connecté ou non à son compte personnel.

Pour y accéder, l'utilisateur doit :

1 Cliquer sur le lien « Les actualités »

O Partenaires Action Sociale	Recherche par mol(s) clé(s)	Q	Connexion 🔒 Vous n'êtes pas encore inscrit ? (+)
Le portail des professionnels de l'action sociale			
🕆 👔 Les services 💷 Les actualités	E La documentation よ。Notre offre pour les retr	aités	

La page « Les actualités » s'affiche :

- 2 Sur la partie haute et à gauche, une information rappelle à l'utilisateur la page en cours. Le lien « Accueil » permet de retourner sur la page d'accueil
- (3) Un filtre « Sélectionner un régime » (Tous, L'assurance retraite, MSA, Sécurité Sociale Indépendants) permet de cibler l'actualité. A l'ouverture de la page « Les actualités », le filtre est positionné à « Tous » par défaut
- 4 Le résumé des actualités s'affiche sur la partie droite

(5) Pour visualiser l'actualité dans son intégralité, il faut cliquer soit sur l'image, soit sur le texte d'une actualité

Accueil > Les actualités	
	Les actualités
Sélectionner un régime 3 Tous	« 1 2 »
C Actualiser	25-11-2015 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2016 Lors de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er janvier 2016 26/07/2018 / Barémes nationaux
ps://www.lamagfemmes.com/Modale-de-lettre/teste-retrate-collague.html	06 04 2018 - Lieux de vie collectifs : cahier des charges, axes stratégiques, modalités d'attribution des aides financières La présente circulaire a pour objectif de présenter les critères d'éligibilité aux aides financières de l'Assurance retraite en faveur des lieux de vie collectifs et de préciser les conditions de leur mise en œuvre. La présente circulaire annule et remptace les circulaires n°2010-45 du 26 avril 2010, n°2011-50 du 8 juillet 2011 et n°2011-72 du 21 octobre 2011.

6 La page de l'actualité sélectionnée s'affiche. Il est alors possible :

- De partager l'article par mail
- D'imprimer l'article
- D'accéder à plus d'informations
- De renvoyer vers d'autres actualités

Û	
Actualités	
25-11-2015 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2016 Los de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Cnav a tixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale services à compter du 1er janvier 2016 Partager par mail (*) Imprimer cet article (*) arts de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les anter 2016. arts de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations sociale servies à compter du 1er anter 2016. arts de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er anter 2016. Partager par mail (*) arts de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er anter 2016. Partager par d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er anter 2016. Partager par d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er anter 2016. Partager par d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er anter 2016. Partager par d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er anter 2016. Partager par	A lire aussi 28-11-2016 - Paramètres financier des prestations d'action sociale pour l'année 2017 Lors de sa séance du 9 novembre 2016, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé le montants des paramètres financiers pour le prestations d'actions sociale servies à

Pour visualiser les actualités d'un régime spécifique, l'utilisateur doit :

- 1 Cliquer sur la flèche pour afficher la liste des régimes
- 2 Sélectionner le régime souhaité (Ex : MSA)

	Accuell > Les actualités		
			ŵ
			•
		Les a	ctualités
2	Sélectionner un régime		25-11-2015 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2016 Lors de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Chav a thé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er janvier 2016 26072016/Barémez nationaux

3 Cliquer sur le bouton « Actualiser »

Accuell > Les actualités		
	Tes actualités	
Sélectionner un régime MSA	a 1 2 »	
C Actualiser	25-11-2015 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2016 Lors de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er janvier 2016 26/7/2018/Barlimes nationaux	

Les actualités concernant le régime sélectionné s'affichent sur la partie droite

	Les a	O ctualités
Sélectionner un régime	« 1 »	
C'Actualiser		06 04 2018 - Mini guide à l'attention des responsables de résidences autonomie Ce guide vise à accompagner les gestionnaires di propréalmes de résidences autonomie à se repérer dans les évolutions légistatives concernant leurs établissements et à se poser les bonnes queetions relatives à l'évolution de leur bâti. Il informe également sur les aides disponibles pour linancer les projets de réhabilitations. 25062018/Information

2.2.3 La documentation

Le lien « La documentation » permet d'accéder aux 3 rubriques suivantes :

- <u>Textes nationaux</u> : regroupent l'ensemble des circulaires CNAV diffusées pour l'action sociale (Aides individuelles / Aides collectives)
- <u>Cahier des charges</u> : documents pour le traitement des aides individuelles
- <u>Guides et Outils</u> : manuels utilisateurs pour la prise en main du Portail. Cette rubrique comporte la documentation aussi bien des aides collectives que des aides individuelles

Pour accéder à la documentation, l'utilisateur doit :

1 Cliquer sur « La documentation »

☆ Les services	💷 Les actualités	La documentation	$\mathcal{A}_{\mathbf{s}}$ Notre offre pour les retraités	
> Textes nationaux		> Cahie	er des charges	> Guides et outils

La page « Documentation » s'affiche :

(2) Une information rappelle à l'utilisateur la page en cours. Le lien « Accueil » permet de retourner sur la page d'accueil

(3) L'ensemble de la documentation, toutes rubriques confondues, est visible sur la partie droite.

	Documentation
Textes nationaux	Circulaire Cnav 2016-51 du 9 novembre 2016 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2017
Cahier des charges	Lors de sa séance du 9 novembre 2016, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er janvier 2017.
Guides et outils	09/12/2016 - Texte national
Choisir un régime	Visualiser 🛞 Télécharger 🛃 (785.18 KB)
Tous	Circulaire Cnav 2016-31 du 24 juin 2016 - Participation de la Branche retraite aux actions collectives de prévention
Filtrer les documents destinés aux :	La nouvelle circulaire relative à la participation de la Branche retraite aux actions collectives de prévention précise les modalités d'accompagnement sur différents
Prestataires de services d'aide à la personne	champs; elle annule et remplace les textes de référence précédents (circulaires: n°2008-13; n°2003-36; n° 80-97) Pdf 1358 Ko
Prestataires habitat et cadre de vie	08/12/2016 - Texte national
Structures d'évaluation	Visualiser () Télécharger () PDF (1.33 MB)
C Actualiser	Circulaire Cnav 2015-53 du 12 novembre 2015 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2016
	Lors de sa séance du 4 novembre 2015, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les
	montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter
	du 1er janvier 2016.
	07/12/2016 - Texte national
	Visualiser 🛞 Télécharger 🔔 PDF (646.24 KB)

L'utilisateur peut visualiser ou télécharger un document

1 Cliquer sur « Visualiser 💿 », le document s'ouvre en PDF.

	Documentation
Textes nationaux	Manuel à destination des prestataires d'aide à domicile
Cahier des charges	30/11/2017 - Guides et outils
Guides et outlis	Visualiser Télécharger (1) PDF (2.08 MB)



2 Pour télécharger le document, cliquer sur « Télécharger 🕘 »

L'utilisateur a 2 choix possibles :

- <u>Ouvrir avec</u> : le document s'ouvrira en mode PDF
- <u>Enregistrer ce fichier</u>: si l'utilisateur sélectionne ce choix, le bouton « **OK** » se dégrise, il clique sur « **OK** » et choisit où il souhaite enregistrer le document.

	Decumentation
	Documentation
Textes nationaux	Circulaire Cnav 2016-51 du 9 novembre 2016 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2017
Cahler des charges	d'action sociale servies à compter du 1er janvier 2017.
Guides et outils	09/12/2016 - Texte national Visualiser 🛞 Télécharger 🔔 (785.18 KB)
Choisir un régime	
Ouverture	de _files_live_sites_ppas_files_base%20documentaire_textes 🔤 🎽
Vous ave	ez choisi d'ouvrir :
≂	ntaire_textes%20nationaux_circulaire-cnav-2016-51-du-21-no
qu à p	iest un fichier de type : Adobe Acrobat Document (785 Ko) partir de : http://si00479.n18.an.cnav:8080
Que do	it faire Firefox avec ce fichier ?
	Ouvrir avec Adobe Acrobat Reader 2017 (défaut)
0	Enregistrer le fichier
	Toujours effectuer cette action pour ce type de fichier.
	OK Annuler

L'utilisateur peut cibler la documentation par rubrique :

1 Cliquer sur la rubrique souhaitée (exemple : Cahier des charges)

Accueil > La documentation	
	Documentation
Textes nationaux Cahier des charges Guides et outlis	Manuel à destination des prestataires d'aide à domicile 30/11/2017 - Guides et outils Visualiser 🛞 Télécharger 🛃 PDF (2.08 MB)

(2) La page sur la documentation concernée s'affiche « Cahier des charges »

Accueil > La documentation > Cahler des charges	
	Cahier des charges
Textes nationaux	Cahier des charges du fichier de facturation AMD au format xmi
Cahier des charges	Description du tracé du fichier des heures d'aide ménagère à domicile à facturer (fichier .xml à transmettre à l'organisme de sécurité sociale, via le portail partenairesactionsociale.fr) - Version du 22 09 2017
Guides et outils	15/12/2016 - Cahlers des charges
Choisir un régime	Visualiser () Télécharger () PDF (550.42 KB)
Tous	Cahier des charges du fichier de facturation pour les évaluations et toute prestation sauf AMD au format xml
Filtrer les documents destinés aux :	Description du tracé du fichier de facturation des évaluations et de toutes prestations sauf aide ménagère à domicile (fichier .xml à transmettre à l'organisme de
Prestataires de services d'aide à la personne	sécurité sociale, via le portail partenairesactionsociale.fr) - Version du 22 09 2017
Prestataires habitat et cadre de vie	14/12/2016 - Cahlers des charges
Structures d'évaluation	Visualiser 🛞 Télécharger 🚯 PDF (636.11 KB)

L'utilisateur a la possibilité de filtrer la documentation par régime :

- Cliquer sur la « » pour afficher la liste des régimes
 Cliquer sur le régime souhaité (exemple : L'assurance retraite)
 Cliquer sur le bouton « Actualiser »
- 4 Les documents associés au régime s'affiche sur la partie droite.

Accueil > La documentation		
	Documentation	
Textes nationaux Cahier des charges Guides et outils	Manuel à destination des prestataires d'aide à domicile 30/11/2017 - Guides et outils Visualiser 🛞 Télécharger 🕑 PDF (2.08 MB)	4
Choisir un régime	Manuel à destination des structures d'évaluation 30/11/2017 - Guides et outils Visualiser 🛞 Télécharger 争 PDF (4.04 MB)	
MSA SSI Prestataires habitat et cadre de vie Structures d'évaluation	Manuel à destination des prestataires habitat 30/11/2017 - Guides et outils Visualiser 🛞 Télécharger 🕒 PDF (2.45 MB)	
C Actualiser 3	Manuel à destination des ergothérapeutes 30/11/2017 - Guides et outils Visualiser 🛞 Télécharger 🕒 PDF (2.01 MB)	

- L'utilisateur a la possibilité de filtrer la documentation en sélectionnant « Filtrer les documents destinés aux ». 4 choix possibles :
 - Prestataires de services d'aide à la personne
 - Prestataires habitat et cadre de vie
 - Structures d'évaluation
 - Porteurs de projets

Pour afficher la documentation destinée à un partenaire spécifique, l'utilisateur doit : (1) Cocher un type de destinataire (Exemple : Porteur de projets)

2 Cliquer sur le bouton « Actualiser »

	Documentation
Textes nationaux Cahier des charges Guides et outils	Circulaire Cnav 2018-26 du 20 novembre 2018 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2019 Lors de sa séance du 7 novembre 2018, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er janvier 2019.
Sélectionner un régime : Tous	23/11/2018 - Texte national Visualiser 🛞 Télécharger 🛃 PDF (270.04 KB)
Filtrer les documents destinés aux : Prestataires de services d'aide à la personne Prestataires habitat et cadre de vie Structures d'évaluation Porteurs de projets	Circulaire Cnav 2017-38 du 13 novembre 2017 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2018 Lors de sa séance du 8 novembre 2017, le Conseil d'administration de la Cnav a fixé les montants des paramètres financiers pour les prestations d'action sociale servies à compter du 1er janvier 2018 22/11/2018 - Texte national Visualiser 🛞 Télécharger 💽 PDF (270.04 KB)
C Actualiser 2	Manuel à destination des prestataires d'aide à domicile

(3) La documentation dédiée aux « Porteurs de projets » s'affiche sur la partie droite de la page

	Documentation
Textes nationaux	Présentation du référentiel socle des actions de prévention
Cahier des charges	Pour accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration de leurs programmes de prévention, les caisses de retraite ont défini un ensemble de référentiels décrivant chaque thématique des ateliers proposés aux retraités pour leur préserver leur
Guides et outils	autonomie. La note jointe rappelle les grands enjeux du vieillissement, elle décrit les repères sur la promotion du bien vieillir et l'offre socle en prévention. Elle aborde également l'offre de prévention attentionnée pour les retraités en situation de
Sélectionner un régime :	fragilité et l'offre complémentaire, pour aller plus loin et favoriser l'innovation.
Tous	 Enfin, elle précise les modalités de déploiement de l'offre socle en prévention.
	29/03/2019 - Guides et outils
Filtrer les documents destines aux :	Visualiser 🛞 Télécharger 連 PDF (372.66 KB)
Prestataires habitat et cadre de vie	
Structures d'évaluation	Les actions collectives de l'Assurance retraite
☑ Porteurs de projets	Depuis plusieurs années, les caisses de retraite s'engagent pour développer l'offre d'actions collectives de prévention et de maintien du lien social proposée aux retraités pour leur préserver leur autonomie. Retrouvez dans ce guide une description
C Actualiser	des programmes de prevention et des exemples d'actions collectives mises en place dans le reseau des caisses.



« Les actualités » du Portail se présentent de la même façon que l'utilisateur soit connecté ou non connecté à son compte personnel.

2.2.4 Notre offre pour les retraités

Le lien « **Notre offre pour les retraités** » présente l'ensemble des offres de services proposées par les Caisses de retraite. Pour accéder à cette page, l'utilisateur doit :

1 Cliquer sur « Notre offre pour les retraites »

Partenaires Action Sociale	Recherche par mot(s) clé(s)	Connexion (a) Q Vous n'êtes pas encore inscrit ? (+)
ள் ர Les services ய Les actualités ய La	documentation 💫 Notre offre pour les retraités	1

La page s'affiche :

- 2 Sur la partie haute à gauche, une information rappelle à l'utilisateur la page en cours. Le lien « Accueil » permet de retourner sur la page d'accueil
- 3 L'utilisateur a la possibilité
 - Soit de partager le document par mail
 - Soit d'imprimer les informations concernant « notre offre pour les retraités »

(4) L'utilisateur peut également, à partir de cette page, accéder aux actualités de l'Action Sociale

Accueil > Notre offre pour les retraités	
Notre offre pour les retraités	
Introduction	A lire aussi
Les caisses de retraite accompagnent les personnes tout au long de leur vie, du suivi des carrières à la préparation de la retraite puis à son paiement, jusqu'à l'accompagnement personnalisé des retraités, en fonction de leurs besoins et de leurs fragilités.	
L'enjeu de notre offre commune de prévention de la perte d'autonomie est de promouvoir le bien-vieillir en apportant une réponse adaptée à chaque retraité. Nous avons la conviction que la prévention joue un rôle essentiel pour bien vivre sa retraite, que cette prévention doit commencer le plus tôt possible et se prolonger à chaque âge de la vie. La politique de prévention interrégimes prend appui sur une conception d'ensemble et couvre tout le champ de l'avancée en âge : adaptation du logement, développement et promotion de résidences autonomie, maintien du lien social	
Partager par mail 🛞 Imprimer notre offre pour les retraités 🕞	05 12 2017 - Paramètres financiers des prestations d'action sociale pour l'année 2018

Lorsque l'utilisateur est connecté à son compte, le menu « Notre offre pour les retraités » n'est pas disponible.

2.3 Le carrousel des actualités / les informations

2.3.1 Le carrousel

- Le carrousel, situé sur la partie gauche de l'écran, affiche les dernières actualités mises en ligne. Il peut contenir jusqu'à 4 actualités maximum, celles-ci défilent en automatique et en boucle.
- (2) La navigation entre les actualités peut également se faire en utilisant les flèches directionnelles (précédente/suivante)
- (3) L'article en cours peut être lu en intégralité en cliquant sur « Lire la suite... »
- (4) L'accès au menu « Les actualités » est possible en cliquant sur « Voir toutes les actualités »



L'affichage du carrousel est identique que l'utilisateur soit connecté ou non.

2.3.2 Les informations

Les informations de type « dernière minute » (1), sont situées sur la partie droite de l'écran. Elles permettent de communiquer les évènements urgents ou prioritaires aux utilisateurs.

Exemple : programmation d'une maintenance informatique nécessitant l'arrêt du Portail





Les informations « dernière minute » peuvent être personnalisées selon le profil d'accès (grand public / utilisateur aides individuelles / utilisateur aides collectives)

2.4 Les blocs « Les services »

-

Les blocs concernant « Les services » sont composés :

- Pour les partenaires aides individuelles, les 3 services suivants sont disponibles :
 - o « Les prestataires de services d'aide à domicile »
 - o « Les structures d'évaluations »
 - o « Les prestataires habitat et cadre de vie »
- Pour les partenaires aide collectives, un seul service : « Les porteurs de projets d'action collective » regroupant les actions collectives de préventions et du maintien du lien social

Les blocs « Les services » ont les mêmes fonctionnalités que le menu « Les services ». Ils permettent d'accéder à la description des services de l'action sociale.

Pour visualiser les informations d'un bloc, l'utilisateur doit :

 Cliquer sur « Plus d'information » concernant le bloc souhaité (exemple : Les porteurs de projets d'action collective)

Les prestataires de services : des informations, des Les informat		Les se	ervices	
imprimés de demande, des échanges dématérialisés échanges dématérialisés création et publication échanges dématérialisés collectives, l'inscription participants	ces services, vous pourrez trouver les in Les prestataires de services d'aide à domicile Les services offerts aux prestataires services : des informations, des mprimés de demande, des ichanges dématérialisés	formations et documentations utiles à votre activité. Les structures d'évaluations Les services offerts aux structures d'évaluation : des informations, des échanges dématérialisés	Mais aussi échanger des données et dialoguer av Les prestataires Habitat et cadre de vie Les services offerts aux prestataires habitat: des informations, des échanges dématérialisés	Les porteurs de projets d'action collective Les services offerts aux porteurs d projets : des informations, la création et publication d'actions collectives, l'inscription des 1 participants

2 La page correspondante s'affiche

Accueil > Les services > Les porteurs de projet d'action collective
Les porteurs de projet d'action collective (2)
Les services offerts aux porteurs de projets par www.partenairesactionsociale.fr :
Des informations
Les actualités du site www.partenairesactionsociale.fr
La réglementation
Le référentiel des actions collectives
Des fonctionnalités
La création d'actions collectives de prévention ou de maintien du lien social (ateliers, forums, réunions collectives, conférences, sorties et autres)
La possibilité de publier ces actions sur le site www.pourbienveillir.fr et de les rendre visibles pour nos retraités.
La consultation des activités
L'enregistrement et l'inscription des participants
La transmission aux Caisses des listes et du nombre de participants aux activités



Les blocs « Les services » ne sont pas présents lorsque l'utilisateur est connecté à son compte personnel.

3. MODALITES D'ACCES AU PORTAIL

Le Portail Partenaire Action Sociale permet aux partenaires porteurs de projets de gérer des projets, <u>financés</u> <u>ou non financés</u>, d'actions collectives de prévention et de maintien du lien social.

Pour gérer des projets, le porteur de projets doit avoir un compte personnel. L'inscription sur le Portail s'effectue de deux façons :

- Pour un projet financé :

- Le porteur de projets s'adresse à la caisse de la région concernée pour déposer sa demande de projet
- La caisse instruit la demande de projet dans LINAC ce qui créer, automatiquement, un compte à PPAS au porteur de projet :
 - Un mail automatique est envoyé au porteur de projets comportant le mot de passe provisoire de connexion à PPAS
 - En parallèle, la caisse communique l'identifiant au porteur de projets pour se connecter à PPAS

<u>A noter</u> : si le partenaire a déjà un compte sur PPAS (ex : partenaire aides individuelles qui réalise un projet aides collectives), il n'est pas recréé. Il utilisera ses identifiants habituels pour se connecter à PPAS.

- **Pour un projet non financé** : le porteur de projets doit s'inscrire sur le Portail en utilisant la procédure expliquée ci-dessous.

3.1 Inscription sur le Portail

Pour s'inscrire sur le Portail PPAS, le porteur de projets doit disposer d'un numéro convention.

Pour obtenir son numéro convention, le porteur de projets effectue une demande auprès de la caisse de la région régionale concernée.

3.1.1 Demander un numéro de convention

Pour obtenir son numéro de convention, le porteur de projets doit suivre la procédure suivante : (1) Sur la partie basse de la page d'accueil, cliquer sur « FAQ »



L'écran « FAQ » s'affiche :

2 Cliquer sur « Contact » à gauche de cet écran pour afficher le formulaire de contact

(3) Compléter les informations suivantes :

- Numéro de convention* : champ obligatoire, saisir « X » pour compléter la zone
- Institution (raison sociale) : facultatif
- Département : facultatif
- Login* : champ obligatoire, saisir « X » pour compléter la zone
- Nom : champ obligatoire
- Prénom : champ obligatoire
- Mail : champ obligatoire
- <u>Téléphone</u>* : champ obligatoire
- Cochez le motif : autres questions
- <u>Texte</u> : (copier le texte suivant)

Je souhaite me préinscrire sur le Portail Partenaire Action Sociale en tant que Porteur de projets. Je vous remercie de me communiquer les coordonnées de la personne à contacter pour l'attribution d'un code convention.

4 Cliquer sur « Envoyer » pour valider la demande

		Contact
		Contact
Plan du site	Numéro de convention*	
EAO	Institution	
TAQ	Département	
Contact	Login"	
Mentions légales	Prénom	
CGU	Email*	(3)
	Téléphone*	
	Molifs	 Problème de navigation, d'affichage Problème d'accés à l'espace abonné ou à vos rubriques Suggestions, remarques, commentaires Demande d'informations sur les aides Autres questions
	Texte	

Exemple : Saisie d'une demande de numéro de convention

Plan du site	Numéro de convention*	x
	Institution	SOS AMITIE PARTAGE
FAQ	Département	75019
Contact	Login*	x
	Nom*	GERARD
Mentions légales	Prénom	Marie
CGU	Email*	marie.gerard@SAP.fr
	Téléphone*	0155450000
	Motifs Texte	Problème de navigalion, d'affichage Problème d'accès à l'espace abonné ou à vos rubriques Suggestions, remarques, commentaires Demande d'informations sur les aides Autres questions Je souhaite me pré-inscrire sur le portail Partenaire action sociale en tant que Porteur de projet. Je vous remercie de me communiquer les coordonnées de la persone à contacter pour l'attribution d'un numéro de convention.
	Champs obligatories	
	Gramps Obligatores	
	Envoyer	

A noter : ce formulaire sera également utilisé

- par des porteurs de projet qui souhaitent réaliser des projets avec différentes caisses (à chaque caisse correspond un numéro de convention)
- ou par des partenaires aides individuelles qui veulent également faire des projets aides collectives.

3.1.2 S'inscrire sur le Portail

Une fois le numéro de convention obtenu, le porteur de projets s'inscrit sur PPAS.

1 Dans la partie haute et à droite de la page d'accueil, cliquer sur « Vous n'êtes pas encore inscrit ? »

	Action Socia	le		0	
portail d	es professionnels d	e l'action sociale	Recherche par mot(s) cle(s)	ų	vous n'etes pas encore inscrit '
Jontali u	es professionnels d	e raction sociale			
~					
0	Les services	Les actualites	La documentation ,4 Notre offre p	our les retraites	

(2) Les Conditions Générales d'Utilisation du Portail s'affichent (CGU)

Partenaires Action Sociale	Becherche nar moti(s) nié(s)	0
Le portail des professionnels de l'action sociale	is relative and has usually and also	
ரீ 👔 Les services 🔟 Les actualités	표 La documentation 그, Notre offre pour	ies retraités
Conditions générales d'utilisation des services	du Portail Partenaires Action Sociale)
L'acceptation de ces conditions	générales s'effectue en ligne e	t vaut signature de celles-ci.
PREAMBULE		
e site « www.partenairesactionsociale.fr » (cl-après dénom (cl-après dénommés « Structures ») et des aides collectives	mé « le Portail »), est destiné aux partenaires conventio ; (cl-après dénommés « Porteurs de projet »).	onnés avec les caisses de retraite, qui interviennent dans le champ des aides indivi
Le Portail permet aux Structures conventionnées d'échar adhérente) des données concernant les aides individuelles	ger de manière dématérialisée avec leurs caisses de accordées aux bénéficiaires.	e retraite de rattachement (Cnav, Carsat, CGSS, CNRACL, MSA ou toute autre
Dans le cadre des aides collectives, le portail va permet www.pourbienvieillir.fr.les informant sur des projets, financés	tre la mise en ligne, par des Porteurs de projets, de ou non, relatifs à des forums, des ateliers, des confére	s informations qui seront par la suite portées à destination du grand public via inces ou des actions de prévention et de maintien du lien social.
e portail propose en outre diverses informations : actualité	s, informations générales sur les aides et la réglementa	dion.
	alable des présentes conditions générales d'utilisation	

Après avoir lu ces conditions : 3 Cocher la case « J'accepte » 4 Cliquer sur « Valider »

Article 8 : Informatique et Libertés Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le site www.partenairesactionsociale fr a fait l'objet des formalités auprès de la Cnil et a été inscrit sous le numéro N° 619938 modification 2 du 30 janvier 2004 (Acte réglementaire CNAV n° 2004-03 du 9 février 2004). La loi 78-17 prévoit également la possibilité, pour le partenaire, de disposer d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant en adressant sa demande au Correspondant Informatique et Libertés Service relation Cnil de la Cnav 110 Avenue de Flandre 75951 PARIS Cedex 19 Article 9 : Modalités de résiliation et de désabonnement Le partenaire a la possibilité de résilier de piein droit et à tout moment son adhésion à un ou plusieurs services du Portail en informant sa Caisse de rattachement de sa décision par simple courrier papier ou électronique. Dans le cas du non-respect par le partenaire des obligations énoncées à l'article 7 des présentes conditions générales, la Caisse aura la possibilité de résilier de plein droit l'inscription et les accès du partenaire au Portail sans autre formalité que la notification de cette résiliation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception De plus, la Cnav se réservera alors également le droit d'engager, contre le partenaire, toutes poursuites civiles ou pénales qu'elle jugera nécessaire à la préservation de ses droits Article 10 : Modification des conditions générales d'utilisation Toute modification des présentes conditions générales d'utilisation fera l'objet d'une information aux utilisateurs dans les plus brefs délais via un affichage sur le site. Ces modifications s'imposent aux partenaires dès leur mise en ligne. Chaque utilisateur devra en prendre connaissance avant d'utiliser les services du Portail. (3) (4) V J'accepte Accessibilité



Les conditions générales d'utilisation du Portail sont disponibles, de façon permanente, dans le bas de page.

Après avoir accepté les CGU, le formulaire d'inscription s'affiche avec :

- (4) Au premier plan, un message de rappel pour alerter les utilisateurs de l'obligation d'avoir un numéro de convention
- (5) Cliquer sur « OK » pour faire disparaître le message et compléter le formulaire d'inscription

Partenaires Action Sociale Le portail des professionnels de l'action soci Les services Les actu Information partenaires (cf convention)	L'inscription au Portail Partenaires Action Sociale est réservée aux structures partenaires. Avant de remplir le formulaire, veuiliez-vous assurer que vous êtes en possession d'un numéro de convention transmis par les services de la caisse de retraite. Pour en savoir plus sur la procédure d'attribution du code convention, rendez-vous dans l'espace « FAQ ».
Régime (')	Identité destinataire (')
Caisse (*)	Mention complémentaire
Code convention (*)	Bâtiment ou résidence
Type partenaire (')	

Le formulaire d'inscription s'affiche :

	M Les actualités M La documentatio	on 🙏 Notre offre pour les retraités
nformation partenaires (cf	convention)	Adresse
Régime (*)		Identité destinataire (*)
Caisse (*)		Mention complémentaire
Code convention (*)		Bâtiment ou résidence
Type partenaire (*)		• N° • • Nom vole
Statut juridique (*)		Nom du hameau ou du numéro de bolte postale
Nom partenaire (*)		GP (*) Nom commune (*) Nom Cedex
SIRET		Ganton
Téléphone (*)		
nformation administrateur		Capicha Maullar recorder las espectêres qui apparaisent al dessuis en respectant la ca
Nom (*)	
Prénom (*)	OSPMF C
Login (*		Saisir les caractères iol.
Mail (*		
Téléphone (*)	
nregistrer Annuler	1	

L'utilisateur procède à la saisie des rubriques suivantes :

- Informations partenaires (cf. convention)
- Adresse
- Information administrateur
- Captcha



Les champs comportant un astérisque sont obligatoires pour enregistrer l'inscription. En cas d'absence de saisie ou de saisie incorrecte, un message s'affiche pour informer l'utilisateur. <u>Exemple</u> : en cas d'absence de saisie du numéro de convention, le message affiché sera **«** Le code convention est obligatoire **»**.

- Informations partenaires (Cf. convention) (Cf. exemple écran inscription page 31)
- <u>Régime</u>*: sélectionner le régime de retraite « CNAV » dans la liste déroulante



ATTENTION

Dans cette 1^{ère} version du Portail, seule la caisse de la **CNAV** est habilitée à recevoir et valider les demandes d'inscription

	Régime (*)	CNAV	•
	Caisse (*)	CNAV CAVIMAC DEAER	
Code co	nvention (*)	CNRACL MSA	

- ② <u>Caisse</u>*: sélectionner la caisse de référence* dans la liste déroulante.
 - * il s'agit de la caisse ayant attribuée le numéro de convention

Régime (*)	CNAV	-
Caisse (*)		-
convention (*)	CARSAT Alsace-Moselle CARSAT Aquilaine CARSAT Aurorana	
partenaire (*)	CARSAT Bovergine CARSAT Bourgogne - Franche Comté CARSAT Bretagne CARSAT Centre	
t juridique (*)	CARSAT Centre Ouest CARSAT Languedoc Roussillon CARSAT Midi Pyrénées	
partenaire (*)	CARSAT Nord Est CARSAT Nord picardie CARSAT Normandie	
SIRET	CARSAT Pays de la Loire CARSAT Rhône Alpes CARSAT Sud Est	
Téléphone (*)	CGSS Guadeloupe CGSS Guyane CGSS Martinique CGSS Réunion	

③ <u>Code convention</u>*: correspond au numéro de convention transmis par la caisse de référence. Ce numéro est composé de **15 caractères maximums.** Au passage de la souris sur la zone à saisir, une information rappelle à l'utilisateur le mode d'attribution du numéro de convention.

Code convention (*)		
Type partenaire (*)	Le code est attribué par votre caisse d'appartenance. Pour connaître votre caisse, rendez-vous dans l'espace « FAQ » en bas de cette page.	

④ <u>Type partenaire</u>*: sélectionner le type « Porteur de projets » dans la liste déroulante.



ATTENTION :

Le Portail est également disponible pour les aides individuelles (structures d'évaluation et prestataires). Un point de vigilance doit être apporté lors de la sélection du type de partenaire car il permettra au porteur d'accéder au service destiné aux actions de prévention et du maintien du lien social

Statut juridique*: sélectionner le statut dans la liste déroulante

Porteur de projets	-
Structure d'évaluation Prestataire d'aide à domicile Prestataire Habitat	
Prestataire Ergothérapeute	
	Porteur de projets Structure d'évaluation Prestataire d'aide à domicile Prestataire Ergothérapeute

Statut juridique (*)		•
Nom partenaire (*)	Public Privé à but lucratif Privé à but non lucratif	

- (6) <u>Nom partenaire</u>*: champ libre, saisir la raison sociale Maximum 100 caractères
- ⑦ <u>SIRET</u>: champ numérique (facultatif) composé de 14 caractères maximum
- (8) <u>Téléphone</u>*: champ numérique composé de 10 caractères maximum

Nom partenaire (*)	
SIRET	
Téléphone (*)	

- Adresse (Cf. exemple écran inscription page 31)
- 1 Identité destinataire*: champ alimenté automatiquement suite à la saisie du « Nom partenaire »
- 2 Mention complémentaire: saisie facultative, maximum 38 caractères
- 3 Bâtiment ou résidence: saisie facultative, maximum 38 caractères
- 4 Numéro / Complément numéro / Complément voie / Nom voie: saisie facultative
 - Numéro : champ numérique, maximum 5 caractères
 - Nom voie : saisie libre, maximum 38 caractères
 - o Complément numéro et complément : à sélectionner dans une liste déroulante



- 6 Nom du hameau ou du numéro de boîte postale: saisie facultative, maximum 38 caractères
- 6 Code postal* / Nom commune* / Nom cedex: champ obligatoire, maximum 38 caractères
 - Code postal* : saisie obligatoire, 5 caractères maximum
 - Nom commune* : saisie obligatoire, 38 caractères maximum
 - o Nom cedex : saisie facultative, maximum 5 caractères
- ⑦ Canton: saisie facultative, maximum 38 caractères

Identité desi	tinataire (*)			
Mention con	nplémentaire			
Bâtiment ou	résidence			
V°	-	•	Nom voie	
Nom du han	neau ou du numéro de boi	ite postale		
CP (*)	Nom commune (*)			Nom Cedex



Les données facultatives peuvent être complétées lors de la connexion en mode connecté au niveau du menu « Modification inscription »

- Information administrateur (Cf. exemple écran inscription page 31)



Le profil administrateur dispose des droits pour administrer le compte du porteur de projets : création de convention, d'utilisateurs, modification des données du partenaire et des utilisateurs. Il a également la fonction d'utilisateur et il donc peut accéder à toutes les fonctionnalités de PPAS pour les aides collectives.

 <u>Nom</u>*: saisir le nom de la personne en charge de l'administration du compte pour le partenaire porteur de projets.

Ce champ doit contenir uniquement des lettres minuscules ou majuscules, des espaces et des caractères spéciaux suivants : é è ê ' -

Si ce format n'est pas respecté un message s'affiche pour préciser à l'utilisateur les caractères autorisés : Le champ ne peut contenir que des lettres minuscules ou majuscules, des espaces et les caractères suivants : é è ê ' -)

2 Prénom*: saisir le prénom

(3) Login*: champ libre, le login (aussi appelé identifiant) doit être composé de lettres minuscules ou majuscules <u>et</u> de chiffres.

En cas de saisie incorrecte (accent, caractère spécial) un message s'affiche : Le champ ne peut contenir que des lettres minuscules ou majuscules et des chiffres



<u>Attention</u> : la personne identifiée comme administrateur doit noter le login (identifiant) choisi lors de l'inscription car il sera indispensable pour la connexion sur le Portail.

En cas de perte ou d'oubli, rendez-vous dans l'espace « FAQ » située en bas de page

(4) <u>Mail</u>*: champ de type adresse électronique. En cas de saisie incorrecte, un message d'information s'affiche : Vous devez saisir une adresse électronique valide



<u>Attention</u> : le mail indiqué permettra d'adresser le mot de passe pour la 1ère connexion à PPAS. Un point de vigilance doit être apporté lors de sa saisie afin d'éviter toute anomalie d'envoi.

5 <u>Téléphone</u>*: champ numérique, composé de 10 caractères.

Le format à respecter est de type nn nn nn nn nn. Si l'utilisateur effectue une saisie non autorisée, un message s'affiche pour préciser le format à respecter : Le numéro de téléphone doit être sous la forme (nn nn nn nn nn)

Information ad	ministrateur	
1	Nom (*)	
2	Prénom (*)	
3	Login (*)	
4	Mail (*)	
5	féléphone (*)	

Captcha (Cf. exemple écran inscription page 31)

 Le Captcha est un test de sécurité qui permet de différencier les utilisateurs humains d'éventuels robots malveillants.

L'icône « C » permet de réinitialiser les caractères si l'utilisateur a un problème pour les identifier.

- (2) Saisir les caractères indiqués dans l'espace prévu à cet effet « Saisir les caractères ici »
- En cas d'erreur de saisie, l'utilisateur est informé via un message : « Vous n'avez pas saisie correctement le Captcha ».

	Captcha
	Veuillez recopier les caractères qui apparaissent ci-dessous en respectant la casse :
1	RR2OWC
	Saisir les caractères iol.

Exemple : écran d'inscription

- Partenaire : SOS AMITIE PARTAGE
- Code Convention : 1807271520012MA (attribué par la caisse CNAV)

(1	Une fois les informations	obligatoires	saisies,	l'utilisateur	clique su	r le bouton	« Enregistrer	» pour valide	er
	son inscription.								

Régime (*)	CNAV	SOS AMITIE PARTAGE
Caisse (*)	CNAV	Mention complémentaire
Code convention (*)	1807271520012MA	Båtiment ou résidence
Type partenaire (*)	Porteur de projets	I10 Avenue de flandres
Statut juridique (*)	Privé à but non lucratif	Nom du hameau ou du numéro de bolte postale
Nom partenaire (*)	SOS AMITIE PARTAGE	75019 PARIS Nom Cede
SIRET	12345876532004	Canton
Téléphone (*)	0155450000	
Information administrateur		Captcha
Information administrateur Nom (*)	GERARD	Capicha Veuillez recopier les caractères qui apparaissent ci-dessous en respectant la car
Information administrateur Nom (*) Prénom (*)	GERARD Marie	Capitcha Veuillez recopier les caractères qui apparaissent ci-dessous en respectant la car FQ05c
Information administrateur Nom (*) Prénom (*) Login (*)	GERARD Marie MOA87	Capicha Veuillez recopier les caractères qui apparaissent ci-dessous en respectant la car FQ05 c
Information administrateur Nom (*) Prénom (*) Login (*) Mail (*)	GERARD Marie MOA87 marie-christine.akazane@cnav.tr	Capicha Veuillez recopier les caractères qui apparaissent ci-dessous en respectant la car FQ05 Salsir les caractères loi.
Information administrateur Nom (*) Prénom (*) Login (*) Mail (*) Téléphone (*)	GERARD Marie MOA87 marie-christine.akazane@cnav.fr 0155450000	Captcha Veuillez recopier les Caractères qui apparaissent ci-dessous en respectant la car FQ05 Satistr les caractères tot.
Information administrateur Nom (*) Prénom (*) Login (*) Mail (*) Téléphone (*)	GERARD Marie MOA87 marie-christine.akazane@cnav.fr 0155450000	Captcha Veuillez recopier les caractères qui apparaissent cl-dessous en respectant la car FQ05c Salisir les caractères loi.

(2) Un message informe l'utilisateur : « Votre préinscription est terminée » et Votre demande est en attente de validation par la caisse »

Partenaires Action Sociale	5 action sociale	Recherche par mo	t(s) clé(s)	٩		
合 前 Les services 』	🛚 Les actualités 🛛 🖳 La doc	umentation 🙏 No	tre offre pour les retraités			
2 Votre demande est en atte) ente de validation par l	Votre préi a caisse	nscription est	terminée		
Plan du site	Qui sommes-nous ?	FAQ	Contact	Mentions légales	Accessibilité	CGU
VIELLIR	Ensemble, les caisses de	retraite s'engagent SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS	L'essentier & piur	santă familiță retraită sorvicea encore CINRA	9 1	



Une fois l'inscription terminée, le partenaire doit informer sa caisse de référence afin que celle-ci valide (ou invalide) son inscription.

Si la caisse valide l'inscription, l'administrateur porteur de projets reçoit un email comportant son mot de passe de connexion au Portail.

Si la caisse ne valide pas la convention, le partenaire reçoit un email l'informant de la décision et de bien vouloir contacter l'administrateur de sa caisse.

3.2 Connexion au Portail



L'authentification sur le Portail est identique quel que soit le profil concerné (administrateur ou utilisateur porteur de projets).

3.2.1 Se connecter : 1^{ère} connexion

L'utilisateur reçoit un email comportant **son mot de passe** de connexion au Portail à l'adresse mail renseignée lors de :

- l'inscription du porteur de projet sur le Portail
- la création d'un nouvel utilisateur sur le Portail
- la création du porteur de projet dans LINAC pour un projet financé

Bonjour,
Nous vous informons que votre administrateur vient de vous inscrire sur le portail https://www.partenairesactionsociale.fr/ (PPAS).
Vous pouvez dés à présent vous connecter sur ce portail à l'aide de l'identifiant renseigné au moment de cette inscription (merci de vous rapprocher de votre administrateur pour en prendre connaissance) et du mot de passe suivant : UT/LNXXW
Nous vous remercions de bien vouloir modifier ce mot de passe au moment de votre première connexion (rubrique Mon compte / Mot de passe).
Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions générales d'utilisation situées en pied de page du portail.
Nous vous précisons que les conditions générales s'imposent à vous. Toute utilisation des services proposés sur le Portail vaut acceptation de votre part de ces conditions.
ATTENTION, merci de mettre à jour votre profil à partir du portail
Cordialement Administrateur PPAS
PS: Ceci est un message généré automatiquement. Vous ne devez pas y répondre.

Pour se connecter à PPAS, l'utilisateur doit

1 Se connecter à PPAS à partir de l'url « https://www.Partenairesactionsociale.fr »

PPAS - Accueil X	+		
(←) → C û	🛿 🚔 https://www.partenairesactionsociale.fr/sites/ppas/home.html	… 🖸 ☆	III\ 🗊 😑

(2) Cliquer sur le bouton « Connexion » en haut à droite de l'écran d'accueil



L'écran de connexion s'affiche :

(3) Identifiant : saisir « l'identifiant » renseigné

- Soit lors de l'inscription au niveau de la partie « Information administrateur »
 - Soit lors de la création de l'utilisateur : dans ce cas, c'est l'administrateur porteur de projets qui transmet l'identifiant à l'utilisateur
 - Soit lors de la création du porteur de projet dans LINAC pour un projet financé : dans ce cas c'est la caisse qui communique l'identifiant au porteur de projets
- Mot de passe : saisir le mot de passe indiqué dans l'email de confirmation d'inscription au Portail
 (Exemple : mot de passe indiqué dans le mail JI7LNXXW Cf § 3.2.1 Se connecter : 1^{ère} connexion)

5 Cliquer sur le bouton « SE CONNECTER »

Partenaires	
Entrez votre identifiant et votre mot de passe.	Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.
SE CONNECTER EFFACER	

(6) Un message s'affiche pour informer l'utilisateur de changer son mot de passe. Cliquer sur « changer votre mot de passe »

Le changement de mot passe est une mesure de sécurité et une étape

Le changement de mot passe est une mesure de sécurité et une étape obligatoire pour pouvoir se connecter au Portail.

8	Vous devez changer votre mot de passe. Merci de <u>changer votre mot de passe</u> .	6		

L'écran permettant de modifier le mot de passe s'affiche :

- (7) <u>Identifiant</u>: saisir le l'identifiant renseigné lors de l'inscription ou lors de la création de l'utilisateur (Exemple : MOA87)
- (8) Ancien mot de passe : saisir le mot de passe communiqué par email (Exemple : JI7LNXXW)
- 9 Nouveau mot de passe : il doit être alphanumérique, comporter entre 8 et 12 caractères et contenir au moins 1 chiffre.

Si l'utilisateur ne respecte pas la règle de saisie, un message s'affiche correspondant à l'erreur identifiée Exemple : « Le mot de passe doit contenir au moins 1 chiffre <u>ou</u> le mot de passe doit contenir au moins 8 caractères »

Rappel des règles de sécurité pour l'utilisation du Portail



Chaque utilisateur doit posséder son propre identifiant et mot de passe. Il ne doit pas le communiquer à ses collègues.

Le mot de passe doit contenir entre 8 et 12 caractères de type alphanumérique (minimum 1 chiffre) et ne pas comporter de caractères spéciaux.

Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois. A chaque modification, II doit être différent des 3 derniers utilisés.

Les administrateurs porteurs de projets doivent supprimer les habilitations des personnes n'utilisant plus le Portail (Changement de services, longue maladie, départ à la retraite, …)

L'utilisateur doit fermer le Portail en cliquant sur « Déconnexion »

(10) Confirmer le nouveau de mot de passe : ressaisir le nouveau mot de passe, cette saisie doit être identique à la 1^{ère} saisie, à défaut un message s'affiche : « Les mots de passe sont différents »

(1) Cliquer sur le bouton « OK » pour valider le changement de mot de passe

Le portail des professionnels de l'action s	ociale	Recherche par mol(s) clé(s)	Q
帝 前 Les services 祖 Les a	actualités 🏨 La de	ocumentation 🕹 Notre offre pour les retrai	tés
lentifiant :	7 MOA87		
ncien mot de passe :	8		
louveau mot de passe :	9	**	
Confirmer le nouveau mot de passe :	(10)	**	



Il est important de noter le mot de passe et sa composition (minuscules ou majuscules) pour la connexion future. En cas d'oubli, rdv dans l'espace « **FAQ** » du Portail.

L'écran suivant s'affiche pour informer l'administrateur que le mot de passe a été modifié avec succès



3.2.2 Se connecter : connexion suivante



La connexion au compte est identique quel que soit le profil concerné (Administrateur ou Utilisateur)

Après avoir modifié le mode de passe lors de sa 1^{ère} connexion, l'utilisateur est automatiquement déconnecté.

Pour se connecter à son compte, l'utilisateur doit :

1) Cliquer sur l'icône « 🧖 » sur la partie haute, à gauche de l'écran

Partenaire Action Socia Le portail des professionnels de 1 Les services Vers la page d'accueil Votre mot de passe a	e l'action sociale M Les actualités M L	Recherche par mo	it(s) ciė́(s)	Q es retraités		
Plan du site	Qui sommes-nous ?	FAQ	Contact	Mentions légales	Accessibilité	CGU
VIELLIR	Ensemble, les caisses de	e retraite s'engagent SÉCURITÉ SOCIALE INDÉPENDANTS	Uesseniel	santé retraité services & plus encore	CNRACL	

La page d'accueil s'affiche,

- (2) Identifiant (login) : saisir le login renseigné lors de l'inscription ou la création d'un utilisateur
- (3) Mot de passe : saisir le mot de passe renseigné lors du changement du mot de passe
- 4 Cliquer sur « SE CONNECTER »

Entrez votre identifiant et votre mot de	Pour des raisons de sécurité veuillez vous déconnecter et fermer votre naviasteur lorsque vou
passe.	avez fini d'accèder aux services authentifiés.
Identifiant:	
MOA	
Mot de passe:	

L'utilisateur est alors connecté au Portail. 'information s'affiche sur la partie haute, à droite de la page d'accueil Exemple : connecté en tant que « MOA87 »

Partenaires Action Sociale	Recherche par mol(s) clé(s)	٩	Changer mon mot de passe 💰 Déconnexion ⊘			
帝 資 Les services 班 Les actualités 班 La documentation						

Manuel Utilisateurs Partenaires - PPAS / Actions collectives V.01 Mars 2019

3.3 Accès aux services du Portail

Une fois connecté à son compte personnel, l'utilisateur partenaire porteur de projets accède aux services des aides collectives selon le profil choisi lors de sa création. Il existe deux profils :

- Administrateur partenaire porteur de projets
- Utilisateur partenaire porteur de projets

3.3.1 Administrateur porteur de projets

En tant qu'administrateur, le porteur de projets peut ajouter une convention et créer, modifier, supprimer un utilisateur. Ces actions peuvent être réalisées à partir du service « **Modification inscription** » (1)

Il peut également créer, modifier, supprimer et consulter <u>l'ensemble des projets de sa structure</u>. Ces actions sont réalisées à partir du service « **Les projets d'action sociale collective** » (2)

Partenaires Action Sociale	Recherche par mot(s) clé(s)	٩	Changer mon mot de passe 👔 Déconnexion 🕑
n î Les services 💵 Les actualités	11 La documentation		
ADMINISTRATION > Modification inscription	HISTORIQUE DES ÉCHANGES	ACTION SOCI > Les projets o	ALE COLLECTIVE

3.3.2 Utilisateur porteur de projets

L'utilisateur porteur de projets peut créer, modifier, supprimer et consulter <u>l'ensemble des projets de sa</u> <u>structure</u>. Ces actions sont accessibles via le service « **Les projets d'action sociale collective** ». (1)

L'utilisateur peut :

- Instruire des projets, des activités, des fiches actions, des séances
- Publier / dépublier dans le Portail Pour bien vieillir (PBV)
- Gérer la liste des participants

<u>A noter</u> : le service « **Historique prestataire** » n'est pas disponible dans cette 1ère version pour les actions collectives. **2**

Partenaires		Changer mon mot de passe 👔			
	Recherche par mot(s) clé(s) Q	Déconnexion			
Le portail des professionnels de l'action sociale		Connecté en tant que : UTILISATEUR101			
Image: Services Image: Les actualités Image: La documentation					
	<u> </u>				
HISTORIQUE DES ÉCHANGES	ACTION SOCIALE COLLECTIVE				
2 > Historique prestataire	> Les projets d'action sociale collective				
4. **GESTION DES CONVENTIONS**

La création des conventions est disponible uniquement pour le profil <u>administrateur porteur de</u> <u>projets</u>. Seuls les administrateurs peuvent consulter ou créer une convention.

L'administrateur porteur de projets doit créer une convention dans les situations suivantes :



<u>Réalisation d'un projet financé pour un nouveau porteur de projets</u> : lors de la 1ère connexion au portail, l'administrateur porteur de projets doit créer une convention. Le numéro de convention correspond à l'identifiant transmis par la caisse pour se connecter à PPAS.

<u>Réalisation d'un projet financé avec des caisses différentes</u> : lorsque le porteur effectue des projets financés avec diverses caisses, chaque caisse attribue un numéro de convention spécifique pour sa caisse. L'administrateur porteur de projet doit s'adresser à la caisse de référence pour obtenir un numéro de convention.

Réalisation d'un projet financé ou non financé pour un partenaire aides individuelles souhaitant réaliser des projets d'actions collectives de prévention : dans ce cas la caisse concernée doit attribuée un numéro de convention pour son activité en tant que porteur de projet.

Pour ajouter une convention, l'administrateur porteur de projet doit :

1 Cliquer sur « Les services »

2 Au niveau du service « Administration », cliquer sur le sous menu « Modification inscription »

Partenaires Action Sociale	Recherche par mot(s) clé(s)	٩	Changer mon mot de passe 👔
Les services M Les actualités	I La documentation		Connecté en tant que : MOA87
ADMINISTRATION > Modification inscription 2	HISTORIQUE DES ÉCHANGES	ACTION SOC	ALE COLLECTIVE d'action sociale collective

L'écran suivant s'affiche, par défaut le système se positionne sur le premier onglet « **Partenaire** » (3) Cliquer sur l'onglet « **Convention** »

Siret : 123458 Email : marie-c Téléphone : 0	ITIE PARTAGE 76532004 hristine.akazane@c 1 55 45 00 00	nav.fr				
artenaire Util	isateurs Conve	ntions Adresse				
égime	Caisse		Code convention	Type convention	Etat convention	
NAV	CNAV		1807271520012MA	Porteur de projets	validé	
réer convention	Régime (*)	CNAV	*			
	Caisse (*)	CIVAV	~			
	Type (*)	Porteur de projets	-			
		1007071500040444				

<u>A noter</u> : la liste des conventions s'affiche s'il y en a déjà d'enregistré. Dans le cas contraire, l'écran est vide. Lorsque le porteur de projet s'inscrit directement dans le portail, l'onglet « Conventions » est alimenté automatiquement. (4) Saisir des informations nécessaires à la création de la convention (tous les champs sont obligatoires) :

- <u>Régime</u> : cnav
- Caisse : sélectionner la caisse régionale avec laquelle le porteur de projets réalise le projet
- <u>Type</u>: sélectionner « Porteur de projets »
- <u>Code convention</u> : saisir le numéro de convention communiqué par la caisse régionale
- 5 Cliquer sur « Valider » pour enregistrer la convention.

Exemple : Création convention « Porteur de projets » avec la Caisse Nord Picardie

	Régime (*)	CNAV	
4	Caisse (*)	CARSAT Nord picardie	
	Type (*)	Porteur de projets	
Code co	onvention (*)	1808061025004MA	

6 La convention s'affiche dans liste et la colonne « Etat convention » est à l'état « en attente de validation »

Partenaire Utilisate	urs Conventions Adresse			
Régime	Caisse	Code convention	Type convention	Etat convention
CNAV	CNAV	1807271520012MA	Porteur de projets	validé
CNAV	CARSAT Nord picardie	1807301735004MA	Porteur de projets	en attente de validation 6
Créer convention	Régime (*) Caisse (*) Type (*)			
Code con	vention (*) Valider			

O Lorsque la caisse a validé la convention, la colonne « Etat convention » passe à l'état « validé ».

cegniie	Caisse	Code convention	Type convention	Etat convention
CNAV	CARSAT Nord picardie	1807301735004MA	Porteur de projets	validé 🕜
NAV	CNAV	1807271520012MA	Porteur de projets	validé
R	égime (*) CNAV	Y		
R	égime (*) CNAV	¥		
R	égime (*) CNAV CARSAT Nord picardie	v v		
R	égime (*) CNAV Calsse (*) CARSAT Nord picardie Type (*) Porfeur de projets	v v		

A noter :

L'administrateur porteur de projets ne peut pas modifier une convention déjà validée (données onglet Convention grisées) En cas de modification, il doit se rapprocher de l'administrateur caisse de la région concernée.

Par ailleurs, l'administrateur régional caisse peut invalider une convention saisie par l'administrateur porteur de projets si cette dernière comporte des erreurs par exemple.

Après invalidation, l'administrateur partenaire recevra un mail précisant les informations suivantes :

1 Numéro de convention

2 Nom de la caisse

De :	noreply@carsat-bfc.fr
(c)	
ic:	
Objet :	Mail de confirmation : invalidation de convention
Bonjour,	1 2
Je suis a	au regret de vous informer que la conventior n° testsupconven n'a pas pu être validée par la caisse CNAV.
Merci de	bien vouloir contacter l'administrateur de votre caisse.
Cordiale Adminis	ment trateur PPAS

5. GESTION DES UTILISATEURS



Cette fonctionnalité est disponible uniquement pour un profil administrateur porteur de projets. Ainsi, seuls les administrateurs porteurs de projets peuvent créer, modifier, supprimer un utilisateur pour sa structure.

5.1 Créer un utilisateur

Pour ajouter un utilisateur, l'administrateur doit :

(1) Se positionner sur « Les services », la liste des sous menus disponibles s'affiche

2 Au niveau du service « Administration », cliquer sur le sous menu « Modification inscription »

Partenaire	25			Changer mon mot de passe 👔
Action Social	e	Recherche par mol(s) clé(s)	Q	Déconnexion 🖒
Le portail des professionnels de	l'action sociale			Connecté en tant que : MOA87
1 Les services	III Les actualités	III La documentation		
ADMINISTRATION > Modification inscription	2	HISTORIQUE DES ÉCHANGES > Historique prestataire	ACTION SOCI > Les projets	IALE COLLECTIVE d'action sociale collective

(3) L'écran suivant s'affiche, par défaut le système se positionne sur le premier onglet « Partenaire »

(4) Cliquer sur l'onglet « Utilisateurs ».

🦳 Partenai	res			Changer mon mot de passe (흅
Action Soc	iale	Recherche par mot(s) clê(s)	Q	Déconnexion
Le portail des professionnels	s de l'action sociale			Connecté en tant que : MOA8
合 📦 Les services	III Les actualités III La	documentation		
Nom : SOS AMITIE PARTA Siret : 12345876532004 Email : marie-christine.aka Téléphone : 01 55 45 00 (Partenaire Utilisateurs	GE zzane@cnav.fr 00 Conventions Adresse			
Nom : SOS AMITIE PARTA Siret : 12345876532004 Email : marie-christine.aka Téléphone : 01 55 45 00 (Partenaire Utilisateurs Nom partenaire (*)	GE zzane@cnav.fr 00 Conventions Adresse SOS AMITIE PARTAGE			
Nom : SOS AMITIE PARTA Siret : 12345876532004 Email : marie-christine.aka Téléphone : 01 55 45 00 (Partenaire Utilisateurs Nom partenaire (') SIRET	GE zzane@cnav.fr 00 Conventions Adresse SOS AMITIE PARTAGE 12345876532004			
Nom : SOS AMITIE PARTA Siret : 12345876532004 Email : marie-christine.aka Téléphone : 01 55 45 00 (Partenaire Utilisateurs Nom partenaire (*) SIRET Email (*)	GE zzane@cnav.fr 00 Conventions Adresse SOS AMITIE PARTAGE 12345876532004 marie-christine.akazane@cnav.l	r .		

L'écran « Utilisateurs » s'affiche, l'administrateur porteur de projet saisit les informations suivantes :

5 <u>Nom*</u> : champ obligatoire, saisir le nom de l'utilisateur à créer

Ce champ doit contenir uniquement des lettres minuscules ou majuscules, des espaces et les caractères spéciaux suivants : é è ê ' –

Si ce format n'est pas respecté un message s'affiche pour préciser à l'utilisateur les caractères autorisés (Exemple : Le champ ne peut contenir que des lettres minuscules ou majuscules, des espaces et les caractères spéciaux suivants : é è ê (-)

6 Prénom*: champ obligatoire

Login*: champ obligatoire

Le login (aussi appelé Identifiant) doit être composé de lettres minuscules ou majuscules <u>et</u> de chiffres. En cas de saisie incorrecte (accent, caractère spécial) un message s'affiche : « Le champ ne peut contenir que des lettres minuscules ou majuscules et des chiffres ».



Ce login est communiqué à l'utilisateur porteur de projet pour lui permettre de se connecter au Portail. En cas de perte ou d'oubli, rdv dans l'espace « FAQ ».

8 <u>Téléphone*</u> : champ obligatoire, 10 caractères maximum

Le format à respecter est de type nn nn nn nn nn nn. Si l'utilisateur effectue une saisie non autorisée, un message s'affiche pour préciser le format à respecter : Le numéro de téléphone doit être sous la forme (nn nn nn nn nn nn)

9 Mail*: champ obligatoire de type adresse électronique

En cas de saisie incorrecte, un message d'information s'affiche : « Vous devez saisir une adresse électronique valide »



ATTENTION : l'administrateur porteur de projets doit être vigilant lors de la saisie du mail car celui-ci va servir à l'envoi du mot de passe pour la connexion au Portail. Si l'utilisateur ne reçoit pas son mot de passe rdv dans l'espace « FAQ ».

Administrateur : cette case doit être cochée uniquement si l'utilisateur doit avoir un profil d'administrateur. Rappel : l'administrateur dispose des droits pour administrer le compte du partenaire « porteur de projets » : création de convention, d'utilisateur, modification des données du partenaire et des utilisateurs.

(1) Cliquer sur le bouton « Valider » pour enregistrer l'utilisateur

Nom : S Siret : 1 Email : r Télépho	Les services COS AMITIE PARTAC 12345876532004 marie-christine.akaz one : 01 55 45 00 0	≝ Les actualités ≝ La do 3E zane@cnav.fr 0	cumentation		
Partenaire	Utilisateurs	Conventions Adresse			
Login		Nom	Prénom	Administrateur	Action
MOA87		GERARD	Marie	4	
Créer utilis	ateur Nom (*)	THOBOIS			
6	Prénom (*)	Céline			
7	Login (*)	UTIL01			
8	Téléphone (*)	0155450000			
9	Mail (*)	céline.thobois@cnav.fr			
10	Administrateur	Valider 1			

12 Après validation, l'utilisateur est créé et il s'affiche sur la partie haute de l'écran « Utilisateurs ». Si l'utilisateur a un profil administrateur, la colonne « Administrateur « est cochée.

Partenaire Utilisateurs	Conventions Adresse				
Login	Nom	Prénom	Administrateur	Action	
MOA87	GERARD	Marie	4		
UTIL01	THOBOIS	Céline		× (1	12)
Créer utilisateur					
Nom (*)					
Prénom (*)					
Login (*)					
Téléphone (*)					
Mail (*)					
Administrateur	3				
	Valider				

L'utilisateur reçoit un email pour lui communiquer son mot de passe provisoire de connexion au Portail.

5.2 Modifier les données d'un utilisateur

Pour modifier les données d'un utilisateur, l'administrateur doit :

(1) Se positionner sur « Les services », la liste des sous menus disponibles s'affiche

2 Au niveau du service « Administration », cliquer sur le sous menu « Modification inscription »

Partenaires			Changer mon mot de passe 👗
Action Sociale	Recherche par mot(s) clé(s)	Q	Déconnexion (🕚
Le portail des professionnels de l'action sociale			Connecté en tant que : MOA87
🕆 🗊 Les services 💷 Les actualités 🗉	La documentation		
Administration	HISTORIQUE DES ÉCHANGES	ACTION SOCIAL	E COLLECTIVE
> Modification inscription	> Historique prestataire	> Les projets d'a	action sociale collective

L'écran suivant s'affiche, par défaut le système se positionne sur le premier onglet « **Partenaire** » (3) Cliquer sur l'onglet « **Utilisateurs** ». La liste des utilisateurs s'affiche

Nom : SOS AMITIE PARTAGE Siret : 12345876532004 Email : mane-thristine akazane@cnav.fr Téléphone : 01 55 45 00 00				
Partenaire Utilisateurs Conventions	Adresse			
Login	Nom	Prénom	Administrateur	Action
MOA87	GERARD	Marie	v	
UTIL01	THOBOIS	Céline		×
Utilisateur110	AKAZANE	Marie		×
Créer utilisateur Nom (*)				
Prénom (*)				
Login (*)				
Téléphone (*)				
Mail (*)				
Administrateur 🗐				
Valider				

- (4) Cliquer sur la ligne de l'utilisateur à modifier, ses données s'affichent sur la partie basse Exemple : Utilisateur 110 / Akazane Marie
- (5) Modifier les données et cliquer sur le bouton « Valider » pour enregistrer la modification <u>A noter</u> : le login ne peut être modifié par l'administrateur

Siret : 12345876532004 Email : marle-christine.akazai Téléphone : 01 55 45 00 00	ne@cnav.fr			
Partenaire Utilisateurs C	conventions Adresse			
Login	Nom	Prénom	Administrateur	Action
MOA87	GERARD	Marie	*	
UTIL01	THOBOIS	Céline		×
Utilisateur110	AKAZANE	Marie		×
Créer utilisateur Nom (') Prénom (') Login (') Téléphone (') Mail (')	AKAZANE Marie Utilisateur/10 01 35 45 00 00 marie-chrisitne akazane@cnav.fr	(5)		

6 Après validation, les données de l'utilisateur sont mises à jour. (Ex : modification du prénom)

Partenaire Utilisateurs Conventions Adresse							
Login		Nom	Prénom	Administrateur	Action		
MOA87		GERARD	Marie	~			
UTIL01		THOBOIS	Céline		×		
Utilisateur110		AKAZANE	Marie-Lou	6	×		

5.3 Supprimer un utilisateur

ATTENTION : avant de supprimer un utilisateur, assurez-vous qu'il s'agit bien du bon utilisateur.

L'administrateur peut supprimer l'accès à un utilisateur en cas de départ du service ou de changement de fonction par exemple.

Pour supprimer un utilisateur, l'administrateur doit :

- 1 Se positionner sur « Les services », la liste des sous menus disponibles s'affiche
- 2 Au niveau du service « Administration », cliquer sur le sous menu « Modification inscription »

Partenaires Action Sociale	Recherche par mol(s) cié(s)	٩	Changer mon mot de passe 💰 Déconnexion (〇)
Le portail des professionnels de l'action sociale			Connecté en tant que : MOA87
n CLes services II Les actualités	# La documentation		
ADMINISTRATION > Modification inscription (2)	HISTORIQUE DES ÉCHANGES	ACTION SOCI > Les projets	ALE COLLECTIVE d'action sociale collective

Manuel Utilisateurs Partenaires - PPAS / Actions collectives V.01 Mars 2019

L'écran suivant s'affiche, par défaut le système se positionne sur le premier onglet « Partenaire »

(3) Cliquer sur l'onglet « Utilisateurs ». La liste des utilisateurs s'affiche

4 Cliquer sur l'icône « 🔳 »

Nom : SOS AMITIE PARTAGE Siret : 12345876532004 Email : marie-christine akazane@cr Téléphone : 11,85 45 00 00	nav.fr			
Partenaire Utilisateurs Conver	ntions Adresse			
Login	Nom	Prénom	Administrateur	Action
MOA87	GERARD	Marie	¥	
UTIL01	THOBOIS	Céline		×
Utilisateur110	AKAZANE	Marie-Lou		Supprimer 4
Créer utilisateur Nom (*)				
Prénom (*)				
Login (*)				
Téléphone (*)				
Mail (*)				
Administrateur 🛅				
Vali	der			

Un message de confirmation s'affiche « Voulez-vous vraiment supprimer cet utilisateur ?

- Cliquer sur « **Oui** » pour supprimer définitivement l'utilisateur
- Cliquer sur « Annuler » pour revenir sur la liste des utilisateurs

Après avoir validé la suppression, l'utilisateur est supprimé de la liste. (Ex : suppression de l'utilisateur Marie-Lou AKAZANE)

ሰ ĝ Les s	services 🏨 Les actualités	II La documentation		
Nom : SOS AMIT Siret : 12345876 Email : marie-ch Téléphone : 01 Partenaire Utilis	IE PARTAGE 552004 ristine.akazane@cnav.fr 55 45 00 00 ateurs Conventions Adresse			
Login	Nom	Prénom	Administrateur	Action
MOA87	GERARD	Marie	4	
UTIL01	THOBOIS	Céline		×

Pour les administrateurs, l'icône « 🧧 » n'est pas présente dans la colonne « Action ». (1)

帝 前 Les services 題 Les actualités 題 La documentation							
Nom : SOS AMITIE PARTAO Siret : 12345876532004 Email : marie-christine akaa Téléphone : 01 55 45 00 0 Partenaire Utilisateurs	GE zane@cnav.fr 0 Conventions Adresse						
Login	Nom	Prénom	Administrateur	Action			
MOA87	GERARD	Marie	4	1			
UTIL01	THOBOIS	Céline		×			

2 Pour supprimer un administrateur, il est faut tout d'abord décocher la case « Administrateur » pour qu'il soit un « simple » utilisateur.

<u>A noter</u> : un administrateur ne peut pas se retirer ses propres droits. S'il décoche la case le concernant un message s'affiche « L'administrateur connecté ne peut se retirer du groupe administrateur ».

Nom (*)	MOA87	
Prénom (*)	Marie	
Login (*)	GERARD	
Téléphone (*)	01 55 45 00 00	
Mail (*)	marie.gerard@cnav.fr	

(3) L'icône « s'affiche et l'utilisateur peut être supprimé.

n @ Less	ervices H Les actualités	担 La documentation		
Nom : SOS AMIT Siret : 12345976 Email : marie-chr Téléphone : 01 :	E PARTAGE 532004 stine_akazane@cnav.tr 55.45.00.00			
Login	Nom	Prénom	Administrateur	Action
MOA87	GERARD	Marie		🛛 🕄

6. INSTRUCTION D'UN PROJET NON FINANCE

Rappel :

Lorsqu'un partenaire souhaite réaliser un <u>projet non financé</u> et qu'il n'a pas de compte personnel sur PPAS, il doit tout d'abord demander un numéro de convention à la caisse concernée.

Une fois son inscription validée par la caisse, il peut instruire l'ensemble des projets souhaités.

Il pourra ensuite publier les actions dans le Portail Pour Bien Vieillir (PBV) en vue de les faire connaître auprès du « grand public ».

Information applicable à tous les écrans de création / modification (Projet, Activité, Fiche action, Séance)



Sur l'ensemble des données à saisir, lorsque le libellé d'un champ est suivi d'une étoile « * », la saisie est obligatoire.

Si l'utilisateur n'effectue pas de saisie, un message s'affiche pour l'informer « Le champ est obligatoire ». L'écran ne peut être ni enregistré, ni validé.

L'action en cours « créer » ou « modifier » est indiquée dans le dans le bandeau bleu de chaque écran de saisie.

L'icône « 💌 » située en haut à droite permet de fermer l'écran. Attention, si les données n'ont pas été enregistrées, elles seront perdues.

6.1 Gérer un projet

6.1.1 Ajouter un projet

Après s'être authentifié sur le Portail, l'utilisateur doit cliquer sur « Les services », puis « Les projets d'action sociale collective ».

L'écran « **Liste des projets** » s'affiche. Il Affiche la liste des projets déjà présents dans PPAS (*Cf. 6.1.2 Consulter la liste des projets*).

Si aucun projet n'existe, la page est vide et un message informe l'utilisateur « **Aucun projet n'est disponible pour votre profil** ». (1)

ô 🏢 Les services 🗵	育 🧃 Les services Ⅲ Les actualités Ⅲ La documentation									
Liste des projets	Liste des projets									
Q Rechercher Fiches Actions	Q Rechercher Fiches Actions + Ajouter projet									
Identifiant projet	Identifiant projet Type de projet Intitulé Objectif Etat Projet financé									
« 🚺 »										
		Aucun projet disponible pou	ır votre profil							

Pour ajouter un projet, l'utilisateur doit :

2 cliquer sur le bouton « Ajouter projet »

ñ	☆ 貸 Les services 単 Les actualités 単 La documentation									
Liste	Liste des projets									
୍	Q Rechercher Fiches Actions Adview projet 2									
	Identifiant projet		Type de projet	Intitulé	Objectif	Etat	Projet financé			
	« 1 »									
			A	Aucun projet disponible pou	ur votre profil					

L'écran « Créer un projet » s'affiche.

С	réer un projet	×
	Type de projet (*) Intitulé (*) Objectif (*) Convention (*) Couverture géographique	-
		E
	Communes couvertes +	_
	Période du projet (*) Du market Au m	

L'utilisateur saisit les champs suivants :

 <u>Type de projet</u>: actuellement, un seul type de projet disponible « Actions collectives de prévention », il s'affiche par défaut à l'ouverture de l'écran.

Type de projet (^)	Actions collectives de prévention	-	
			J

- 2 Intitulé* : saisir le nom du projet, maximum 500 caractères
- 3 Objectifs* : saisir le descriptif du projet, maximum 500 caractères
- (4) <u>Convention</u>* : sélectionner la convention dans la liste déroulante.

- Si une seule convention existe pour le partenaire, alors elle est affichée par défaut. La convention affichée dans ce cas correspond à la convention ayant servie à l'inscription. <u>Exemple</u> : convention avec la CNAV uniquement

	Convention (*)	1807271520012MA	•	
--	----------------	-----------------	---	--

 Si plusieurs conventions sont affichées, sélectionner la convention en lien avec la caisse de la région concernée par le projet ; <u>Exemple</u> : convention avec deux Caisses (Caisse CNAV : 1807271520012MA / Caisse Nord Picardie : 180730175004MA)

Convention (*)	-]
	1807301735004MA	1
	1807271520012MA	J

5 Couverture géographique :

- a. Carte de France : la carte est une zone cliquable. Cliquer sur le département concerné
- b. Le département est ajouté sur la zone située à droite de l'écran (à côté de la carte)

<u>A noter</u> : Il est possible de choisir plusieurs départements.

Couverture géographique	Val de Marre × b.
Communes couvertes +	Communes couvertes +

- Communes couvertes :
- c. Saisir la commune, dès le premier caractère saisi, une liste de commune est proposée et s'affine au fur et à mesure de la saisie
- d. Cliquer sur la commune souhaitée, elle s'affiche dans la zone en dessous.



(6) <u>Période du projet</u> : saisir la date du début et la date de fin du projet. Attention : la durée d'un projet ne peut excéder une période de 3 ans.

Les boutons d'actions :

7 <u>Valider</u> : permet d'enregistrer les données du projet.

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment valider le projet ? ». Cliquer sur « OK » pour valider ou sur « Annuler » pour revenir à l'écran de création du projet

8 Enregistrer : permet d'effectuer un enregistrement en mode brouillon

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment enregistrer le projet ? » Cliquer sur « **OK** » pour valider ou sur « **Annuler** » pour revenir sur l'écran de saisie des données du projet

Une fois le projet à l'état « Validé », le mode brouillon « **Enregistrer** » n'est plus disponible. Pour le signaler, la souris se transforme en « sens interdit »

9 Annuler : permet de quitter l'écran « créer un projet »

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment annuler la création du projet ? » (Oui / Non) Attention : cliquer sur « Oui » redirige l'utilisateur sur l'écran « liste des projets ». Toutes les données saisies seront effacées.

Exemple : Saisie des informations concernant un projet « Action collectives de prévention »

Créer un projet	
Type de projet (*)	Actions collectives de prévention
② Intitulé (*)	Anticiper pour rester en forme
3 Objectif (*)	Comment lutter concrètement contre le vieillissement cérébral ? Eviter la routil
Convention (*)	1807271520012MA
Couverture géographique	
Communes couvertes	
ALFOR	TVILLE X PARIS X
6 Période du projet (*)	Du 04/07/2018 Au 20/12/2018 III

6.1.2 Consulter la liste des projets

Après avoir validé ou enregistré l'ajout du projet, l'utilisateur est redirigé vers l'écran « Liste des projets » qui récapitule les informations suivantes :

- 1 Identifiant projet : numéro attribué en automatique à la validation ou l'enregistrement du projet
- 2 <u>Type de projet</u> : saisie réalisée lors de la création du projet
- 3 Intitulé : saisie réalisée lors de la création du projet
- (4) Objectif : saisie réalisée lors de la création du projet
- 5 Etat : l'état indiqué est fonction du choix de l'utilisateur lors de la création du projet
 - Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Enregistrer », l'état est « Enregistré »
 - Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Valider », l'état est « Validé »

6 Projet financé : indique le traitement du projet

- <u>Oui</u>: si le projet est financé. Dans ce cas, le projet est instruit en amont par la Caisse dans l'outil LINAC (Cf. § Instruction d'un projet financé)
- Non : si le projet est non financé

Les icônes d'actions : pour chaque icône, une étiquette s'affiche pour informer de l'action associée

(7) Loupe .: permet de consulter le projet et également d'accéder à l'étape « Ajouter une activité ». Cette icône est actif uniquement lorsque le projet est à l'état « Validé »

- 8 Crayon 🧵 : permet de revenir sur l'écran « Modifier projet »
- 9 <u>Croix</u> : permet de supprimer le projet

Exemple : projet état « Enregistré »

L'icône « 🔍 » est inactive (grisée), l'utilisateur ne peut pas consulter le projet ni accéder à l'étape suivante « ajouter une activité ». Seules les icônes « 🗹 « et « 💌 » sont actives.

rî û Le	s services 💷 Les ac	tualités 💵 La doc	umentation			
Liste des proje	S					
Q Recherch	er Fiches Actions 📔 🕇 Ajou	iter projet			6	
1 Identifiant proje	2 Type de projet	3 Intitulé	(4) Objectif	5 Etat	Projet financé	789
PR_01220180704	Actions collectives de prévention	Anticiper pour rester en forme	Comment lutter concrêtement contre le vieillissement cérébral ? Eviter la routine et l'ennui qui nous font vieillir prématurément ?	Enregistré	Non	Q 🖉 🗙

Exemple : projet état « Validé »

L'icône « ()» est alors active. L'utilisateur peut consulter le projet et passer et accéder à l'étape suivante « Ajouter une activité ». Les icônes «) » et la «) » reste également disponibles.

កិ ព្រូ Les s	ervices 🗏 Les act	ualités 🏾 La docu	mentation					
Liste des projets								
Q Rechercher Fiches Actions + Ajouter projet								
Identifiant projet	Type de projet	Intitulé	Objectif	Etat	Projet financé			
PR_012201807041	Actions collectives de prévention	Anticiper pour rester en forme	Comment lutter concrètement contre le vieillissement cérébral ? Eviter la routine et rennul qui nous font vieillir prématurément ?	Validé	Non	Q	1	3



L'écran liste des projets peut contenir 5 activités maximum, au-delà l'utilisateur peut naviguer d'une page à l'autre avec un système de flèche.

6.1.3 Modifier un projet

Pour modifier un projet, l'utilisateur se positionne sur la « Liste des projets » et doit :

1 Cliquer	sur l'icône «	🗾 » (modi	fier projet)			
Liste des projets						
Q, Rechercher	Fiches Actions 🕇 Ajou	ter projet				
Identifiant projet	Type de projet	Intitulé	Objectif	Etat	Projet financé	Modifier projet
PR_012201807041	Actions collectives de prévention	Anticiper pour rester en forme	Comment lutter concrètement contre le vieillissement cérébral ? Eviter la routine et l'ennui qui nous font vieillir prématurément.	Validé	Non	Q 🖍 🗙
						(1)

L'écran « Modification du projet » s'affiche. L'utilisateur effectue les modifications nécessaires

(2) Cliquer sur « Valider » pour enregistrer ses modifications.

0	
Couverture géographiqu	16
	VAL DE MARNE X PARIS X
Communes couv	vertes +
	[ALFORTVILLE x] [PARIS x]
Période du pro	ojet (*) Du 04/07/2018 🗰 Au 20/12/2018 🗰

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment valider le projet ? »

- Cliquer sur « OK » pour valider
- « Annuler » ne pas enregistrer les modifications

L'utilisateur est ensuite redirigé vers l'écran « Liste des projets ».



Un projet non financé peut être modifié même si une activité ou une fiche action ont été créées. Toutefois, si une fiche action est publiée, celle-ci ne peut être modifiée. L'icône « 🗹 » est inactif (grisé).

Pour effectuer des modifications, l'utilisateur doit au préalable dépublier la fiche action.

6.1.4 Supprimer un projet

Pour supprimer un projet, l'utilisateur se positionne sur la « Liste des projets » et doit :

1 Cliquer sur l'icône «	× (supprimer projet)
-------------------------	----------------------

Liste des projets								
Q Rechercher	Fiches Actions	er projet						
Identifiant projet	Type de projet	Intitulé	Objectif	Etat	Projet financé		(D
PR_012201807041	Actions collectives de prévention	Anticiper pour rester en forme	Comment lutter concrètement contre le vieillissement cérébral ? Eviter la routine et l'ennui qui nous font vieillir prématurément.	Validė	Non	Q,		×

Un message s'affiche « Veuillez confirmer la suppression du projet »

- Cliquer sur « Supprimer » pour valider la suppression
- Cliquer « Annuler » pour annuler la suppression

<u>A noter</u> : selon la situation du projet au moment de la suppression, des messages informent l'utilisateur.

- Supprimer un projet avec une activité

Si l'utilisateur supprime un projet alors qu'une activité est créée, le message suivant s'affiche :



- Supprimer un projet avec une fiche action créée

Si l'utilisateur supprime un projet alors qu'une fiche action est créée, le message suivant s'affiche :



- Supprimer un projet avec une fiche action publiée

Si l'utilisateur supprime un projet alors qu'une ficha action est publiée, le message suivant s'affiche :



6.2 Gérer une activité

6.2.1 Ajouter une activité

Pour Ajouter une activité, l'utilisateur doit :

1) Se positionner sur l'écran « Liste des projets »

n 🗊 Les	services 💷 Les ac	tualités 🗵 La docu	imentation				
Liste des projets							
Q Rechercher	Fiches Actions 🕇 Ajou	iter projet 1					
dentifiant projet	Type de projet	Intitulé	Objectif	Etat	Projet financé	2	

L'écran « Liste des activités » s'affiche :

1 <u>La partie haute</u> rappelle les données du projet. Au niveau du bandeau bleu sont indiquées les informations suivantes :

- Numéro de projet qui est généré à l'enregistrement ou à la validation du projet
- Type de projet : financé / non financé
- Etat du projet et la date de la dernière opération réalisée

Liste des projets // Liste des activités	iste des projets // Liste des activités					
Projet PR_012201807041 (Non financé)	- Validé le 24/08/2018 1					
Type de projet :	Actions collectives de prévention					
Intitulé :	Anticiper pour rester en forme					
Objectif :	Comment lutter concrètement contre le vieillissement cérébral ? Eviter la routine et l'ennui qui nous font vieillir prématurément.					
Convention :	1807271520012MA					
Période du projet :	Du 04/07/2018 Au 20/12/2018					
Couverture géographique :	VAL DE MARNE PARIS ALFORTVILLE					



Un fil d'Ariane « Liste des projets / Liste des activités » s'affiche. Cliquer sur « Liste des projets » permet de revenir sur le menu précédent.

La partie basse affiche la « Liste des activités » existantes pour le projet.

- Si aucune activité n'a été saisie, la liste des activités est vide.
- Sinon la liste des activités existantes est affichée (Cf. § 6.2.2 Consulter la liste des activités)

2 Cliquer sur « Ajouter une activité » pour créer une activité

	Liste des activités					
	+ Ajouter une activité)	-	Public constant (ź	
	Nom de l'activite	type d'activite	Inematique	Public concerne	Etat	
1				_		
			ec.	1 >>.		
L]

L'écran « Ajouter une activité » s'affiche, l'utilisateur saisit les champs suivants :

- 1 Nom de l'activité*: saisie libre, indiquer le titre de l'activité
- (2) Type de l'activité*: sélectionner l'activité dans la liste déroulante. Un seul choix possible

Type d'activité (*)		
Catégorie de projet (*)	Atelier Conférence Forum	
Thématique (*)	Réunion collective Sortie Autre	

3 Catégorie de l'activité*: sélectionner la catégorie dans la liste déroulante. Un seul choix possible

Catégorie de projet (*)		•
Thématique (*)	Actions collectives de prévention Actions collectives de maintien du lien social	

<u>Thématique*</u>: sélectionner la thématique dans la liste déroulante. Cette liste est fonction de la catégorie sélectionnée précédemment. Un seul choix possible

	Actions collectives de maintien du lien social
Actions collectives de prévention	-
	Accès aux droits Accompagnement des situations de fragilité Activités ludiques Activités physiques
,Accès aux droits Activités physiques Aide aux aidants Bien étre / Estime de soi	Alde aux aidants Bien être / Estime de soi Culture Habitat et cadre de vie
Equilibre / Prévention des chutes Habitat et cadre de vie Mémoire	Luite contre l'isolement Mobilité Nouvelles technologies
Nouvelles technologies Nutrition Santé globale - Bien vieillir	Nutrition Santé globale - Bien vieillir Sécurité routière Transmission de servoir et de mémoire
Sécurité Sécurité routière Sommell	Vacances Autres

(5) <u>Public concerné*</u>: sélectionner le public concerné. Un seul choix possible. Si plusieurs types de population concernée, il est recommandé de choisir le public principal

Aidants
Public spécifique Veufs/Veuves
Professionnels du secteur sanitaire ou social
Résidents LVC
Tout public
Public Spécifique migrant
Bénévoles du secteur sanitaire ou social
Nouveaux retraités
Intergénérationnel
Retraités Gir 5 et 6

6 Zone géographique*:

- a. Cliquer dans le champ de saisie
- b. La liste des départements / communes saisie lors de la création du projet s'affiche. Cliquer sur le département/commune.
- c. Le département / commune s'affiche dans le champ zone géographique

Zone géographique (*)	a.				
		Zone géographique (*)	1		
		Nombre de bénéficiaires (*)	VAL DE MARNE PARIS	b.	
		Cout par beneficiaire (*)	PARIS		
		Zone géogr	aphique (*)		c

7 Nombre de bénéficiaires*: saisie numérique, 3 chiffres maximum

- 8 Coût par bénéficiaires*: saisie numérique, 3 chiffres maximum suivis de 2 décimales
- 9 Participation par bénéficiaire*: saisie numérique, 3 chiffres maximum suivis de 2 décimales
- 10 <u>Nombre de sessions*</u>: saisie numérique, 3 chiffres maximum
- (1) <u>Période de l'action*</u>: des dates sont affichées par défaut. Elles correspondent à la période du projet. Si besoin, cliquer sur le calendrier pour modifier la date de début et la date de fin de l'action. Elles peuvent également être saisies directement.



La période de l'activité doit se situer dans l'intervalle du projet. En cas de date antérieure à la date de début du projet ou postérieure à la date de fin de projet, un message s'affiche :

La date de début de l'action est antérieure à la date de début du projet « La date de début de l'activité doit être supérieure ou égale à la date de début du projet + (la date du début du projet est spécifiée) » La date de fin de l'action est postérieure à la date de fin du projet « La date de fin de l'activité doit être inférieure ou égale à la date de fin du projet + (la date de fin du projet est spécifiée) »

Les boutons d'actions :

(12) « Valider » : permet d'enregistrer les données de l'activité.

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment valider l'activité ? ». Cliquer sur « **OK** » pour valider ou sur « **Annuler** » pour revenir sur l'écran de création de l'activité

(B) « Enregistrer » : permet à l'utilisateur d'effectuer un enregistrement en mode brouillon.

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment enregistrer l'activité ? » Cliquer sur « **OK** » pour valider ou sur « **Annuler** » pour revenir sur l'écran de saisie des données de l'activité

<u>A noter</u> : une fois l'activité à l'état « Validé », le mode brouillon « **Enregistrer** » n'est plus disponible. Pour le signaler, le pointeur de la souris se transforme en « sens interdit »

(4) « Annuler » : permet de quitter l'écran « ajouter une activité ».

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment abandonner la création de l'activité ? » (Oui / Non) Attention : cliquer sur « Oui » redirige l'utilisateur sur l'écran « liste des activités ». Toutes les données saisies seront effacées.

Exemple : Saisie de l'activité « Bonne journée, bonne santé »

Ð	Nom de l'activité (*)	Bonne journée, bonne santé.	
2	Type d'activité (*)	Atelier	*
3	Catégorie de projet (*)	Actions collectives de prévention	-
4	Thématique (*)	Santé globale - Bien vieillir	•
5	Public concerné (*)	Retraités Gir 5 et 6	•
6	Zone géographique (*)	VAL DE MARNE ALFORTVILLE	
7	Nombre de bénéficiaires (*)	8	
8	Coût par bénéficiaire (*)	€ 30.00	
9 P	articipation du bénéficiaire (*)	€ 15.00	
0	Nombre de session (*)	2	
Ð	Période de l'action (*)	Du 03/09/2018 🗰 Au 31/10/2018 🗰	

6.2.2 Consulter la liste des activités

Après avoir validé ou enregistré, l'utilisateur est dirigé vers l'écran « Liste des activités » qui récapitule les informations suivantes :

- 1 Nom de l'activité : en fonction de la saisie réalisée lors de la création de l'activité
- (2) Type d'activité : en fonction du type sélectionné lors de la création de l'activité
- (3) Thématique : en fonction de la thématique sélectionné lors de la création de l'activité
- (4) Public concerné : en fonction du public sélectionné lors de la création de l'activité
- (5) Etat : l'état indiqué est fonction du choix de l'utilisateur lors de la création de l'activité.
 - Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Enregistrer », l'état est « Enregistré »
 - Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Valider », l'état est « Validé »

Les icônes d'actions : pour chaque icône, une étiquette s'affiche pour informer de l'action associée

- 6 Loupe () : permet de consulter l'activité et également de passer à l'étape « Ajouter une fiche action » Cette icône est actif uniquement lorsque l'activité est à l'état « Validé ».
- 7 Crayon 🦳 : permet de revenir sur l'écran « Modifier une activité »
- 8 <u>Croix</u> : permet pour supprimer l'activité.

<u>Attention</u> : si l'utilisateur clique sur « Supprimer », toutes les données de l'activité sont définitivement perdues.

Exemple : activité état « Enregistré »

L'icône « () » est inactive (grisée), l'utilisateur ne peut pas consulter l'activité et accéder à l'étape suivante « Ajouter une activité ».

Seuls les icônes « 🗹	» et « 🗖	» sont inactivess.
----------------------	----------	--------------------

Liste des activités						
+ Ajouter une activité Nom de l'activité	Type d'activité 🙎	Thématique ③	Public concerné 🗿	État 🌀	878	
Bonne journée, bonne santé	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Retraités Gir 5 et 6	Enregistré	Q 🖉 🗙	
		« 1 »				

Exemple : Activité état « Validé »

L'icône « • » est alors active. L'utilisateur peut consulter l'activité et passer à l'étape suivante « Ajouter une fiche action ».

Les icônes « 🖉 » et « 💌 » restent également disponibles.

Liste des activités					
+ Ajouter une activité Nom de l'activité	Type d'activité	Thématique	Public concerné	État	
Bonne journée, bonne santé	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Retraités Gir 5 et 6	Validé	Q 🖌 🗙
		« 1 »			



L'écran liste des projets peut contenir 5 activités maximum, au-delà l'utilisateur peut naviguer avec un système de flèche.

6.2.3 Modifier une activité

<u>Rappel</u> : la « Liste des activités » est accessible à partir de la « Liste des projets » en cliquant sur l'icône Pour modifier une activité, l'utilisateur doit :

1 Se positionner sur l'écran « Liste des activités »

2 Cliquer sur l'icône «	1	»
-------------------------	---	---

Type d	e projet : Actions collectives de	e prévention		
	Intitulé : Anticiper pour rester	en forme		
	Objectif : Comment lutter conc la routine et l'ennui q	rètement contre le vieillissement cérébra ui nous font vieillir prématurément.	al ? Eviter	
Con	vention : 1807271520012MA			
Période d	u projet : Du 04/07/2018	Au 20/12/2018		
Couverture géogr	ephique : • VAL DE MARNE • PARIS	PARIS	ALFORTVILLE	
te des activités				
Alouter une activité				

3 L'écran « Modifier une activité » s'affiche, l'utilisateur effectue les modifications nécessaires.

(4) Cliquer sur « Valider » pour enregistrer les modifications ou « Annuler » pour ne pas enregistrer.

Nom de l'activité (*)	Bonne journée, bonne santé	
Type d'activité (*)	Atelier	
Catégorie de projet (°)	Actions collectives de prévention	
Thématique (*)	Santé globale - Bien vieillir	
Public concerné (*)	Retraités Gir 5 et 6	
Zone géographique (*)	VAL DE MARNE ARIS	
Nombre de bénéficiaires (*)	8	
Nombre de bénéficiaires (*)	8	
Coût par bénéficiaire (*)	€ 30.00	
Participation du bénéficiaire (*)	€ 15.00	
Nombre de session (*)	2	
Période de l'action (^)	Du 05/09/2018 🗰 Au 31/10/2018 🚞	

<u>A noter</u> : si l'utilisateur modifie une activité alors qu'une fiche action existe, des messages d'information s'affichent.

- Modification d'une activité avec une fiche action créée mais non publiée

Si l'utilisateur modifie une activité alors qu'une fiche action est créée, un message s'affiche :

Information : Attention, la modification votre fiche action n'est pas déjà publi	on des données dans l'onglet « Activité » impactera la fiche action. Vérifier que ée ainsi que le nombre de participants dans la liste des inscrits et les séances.
Nom de l'activité (*)	Bonne journée, bonne santé.
Type d'activité (*)	Atelier
Catégorie de projet (*)	Actions collectives de prévention
Thématique (^)	Santé globale - Bien vieillir
Public concerné (*)	Retraités Gir 5 et 6

- Modification d'une activité avec une fiche action publiée

Si l'utilisateur modifie une activité alors qu'une fiche action est publiée le message suivant s'affiche :

Modifier une activité				
Information	1 : La modification	n de l'activité est impossible car des fiches actions sont déjà publiées.		
Nom de	a l'activité (*)	Bonne journée, bonne santé.		
Туре	d'activité (*)	Atelier		
Catégorie	de projet (*)	Actions collectives de prévention	•	
Th	ématique (*)	Santé globale - Bien vieillir	•	
Public	concerné (*)	Retraités Gir 5 et 6	-	

6.2.4 Supprimer une activité

Pour supprimer une activité, l'utilisateur doit :

1 Cliquer sur le l'icône « 💌 »

Type de projet	: Actions collectives de prévent	ion		
Intitulé	Anticiper pour rester en forme			
intitule	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Objectif	Comment lutter concrètement la routine et l'ennui qui nous fi	contre le vieillissement cérébral ont vieillir prématurément.	? Eviter	
Convention	: 1807271520012MA			
Période du projet	Du 04/07/2018 Au	20/12/2018		
Couverture géographique	• VAL DE MARNE	• PARIS	ALFORTVILLE	
	• PARIS			
des activités				
nutorupo octualó				

Un message s'affiche : « Souhaitez-vous vraiment supprimer l'activité ? » (Oui/Non)

- Cliquer sur « **Oui** » pour confirmer la suppression. Attention : toutes les données de l'activité seront perdues
- Cliquer sur « Non » pour annuler la suppression

<u>A noter</u> : si l'utilisateur supprime une activité alors qu'une fiche action existe, des messages d'information s'affichent :

 Suppression d'une activité avec une fiche action créée non publiée
 Si l'utilisateur supprime une activité alors qu'une fiche action est créée, un message s'affiche au niveau de l'écran « Liste des activités ».

+ Ajouter une activité	
Information : L'activité contient une fiche action, étes-vous certain de vouloir supprimer l'activité et la fiche action. Attention, toutes les données seront perdues Cliquer ici pour valider la suppression ou annuler.	

- Suppression d'une activité avec une séance créée (fiche action non publiée) Si l'utilisateur supprime une activité alors que des séances sont créées, un message s'affiche :

 verifier si vous avez des seances n cas de suppression de votre fiche action, toutes ces données seront perdues ! 	1. Vérifier si vous	avez des participants insc	rits à la session	
n cas de suppression de votre fiche action, toutes ces données seront perdues !	Verifier si vous	avez des seances		
puhaitez-yous vraiment supprimer l'action ?	En cas de suppressio Souhaitez-vous vrain	on de votre fiche action, tou ient supprimer l'action ?	utes ces données seront perdues	1

Suppression d'une activité avec une fiche action publiée
 Si l'utilisateur supprime une activité alors qu'une fiche action est publiée, un message s'affiche au niveau de l'écran « Liste des activités ».

+ Ajouter une activité	
Information : L'activité ne peut être supprimée, une ou plusieurs fiches actions sont publiées, vous devez les dépublier	

6.3 Gérer une fiche action

Le nombre de fiche action à ajouter dépend du nombre de session défini lors de la création de l'activité.

<u>Exemple</u> : 2 sessions définies dans l'activité, 2 fiches action maximum à ajouter. Au-delà, le bouton est grisé.



Certains champs sont grisés car ils sont issus des données saisies lors de la création de l'activité, ils ne peuvent être modifiés dans la fiche action.

Si l'utilisateur souhaite les modifier, il doit retourner sur l'écran « Liste des activités » et cliquer

sur le « 🧹 » de l'activité concernée.

A noter que les champs « Titre, Description, Zone géographique, Période de l'action, Commentaire, les Coordonnées de l'organisateur » apparaitront dans la fiche action publiée sur le Portail Pour bien vieillir (PBV)

6.3.1 Ajouter une fiche action

Pour ajouter une fiche action, l'utilisateur doit :

- 1 Se positionner sur l'écran « Liste des activités »
- 2 Cliquer sur l'icône « 🔍 » (consulter activité)

AT DR 012201907041 (Non 6	ancó) Validó lo 04/09/0	110			
	lance) - valide le 04/06/2	716			
Type de projet :	Actions collectives de préver	tion			
Intitulé :	Anticiper pour rester en form	e			
Objectif :	Comment lutter concrètemer cérébral ? Eviter la routine e prématurément ?	t contre le vielllissement l'ennui qui nous font viel	lir		
Convention :	1807271520012MA				
Période du projet :	Du 04/07/2018 Au 20	/12/2018			
Couverture géographique :	VAL DE MARNE	PARIS	ALFORTVILLE		
	• PARIS				
des activités					
viouter une activité					
youter une activité de l'activité Type	d'activité Ti	ématique	Public concerné	État	Consulter activité

L'écran « Liste des fiches actions » s'affiche :

①La partie haute affiche les informations de l'activité. Le bandeau bleu indique les informations suivantes :

- Numéro de l'activité qui est attribué en automatique (à l'enregistrement ou la validation de l'activité)
- Etat de l'activité et la date de la dernière opération réalisée



Un fil d'Ariane « Liste des projets / Liste des activités » / Liste des fiches actions s'affiche. Cliquer sur « Liste des projets » ou « Liste des activités pour revenir sur ces

2 La partie basse affiche la « Liste des fiches actions » existantes

- Si aucune fiche action n'a été saisie, la « Liste des fiches actions » est vide. Sinon la liste des actions existantes est affichée (Cf. § 6.3.2 Consulter la liste des fiches actions)

3Cliquer sur « Ajouter une fiche action » créer une fiche action

	Liste des projets / Liste des activités	/ Liste des fiches actions
1	Activité AC_0122018070079 -	Validée le 05/08/2018
	Nom de l'activité :	Donne journée, bonne santé
	Type d'activité :	Ateler
	Catégorie de projet :	Actions collectives de prévention
	Thématique :	Santé globale - Bien viellir
	Public concerné :	Retratés Gir 5 et 6
	Nombre de bénéficiaires :	15
	Coût par bénéficiaire :	30.00 €
	Participation du bénéficiaire :	15.00 e
	Nombre de session :	2
	Période de l'action :	03/09/2018 au 31/10/2018
	Zone géographique :	VAL DE MARNE ALFORTVILLE PARIS
2	Liste des fiches actions	
	+ Ajoster une fiche action 3	
	Titre Typ	e d'activité Thématique Etat
		6 1 2

L'écran « Ajouter une fiche action » s'affiche L'utilisateur saisit les champs suivants :

1 <u>Titre fiche action</u>* : saisir le libellé de la fiche action. Maximum 250 caractères.

<u>Attention</u> : ce champ doit être saisi obligatoirement pour pouvoir enregistrer la fiche action en mode brouillon (Bouton enregistrer)

Titre fiche action (*)	
	l.

(2) <u>Type d'activité</u>* : champ pré-alimenté, issu des données saisies lors de la création de l'activité et non modifiable dans la fiche action

Type d'activité (*)	Atelier	÷	J

3 <u>Thématiqu</u> modifiable	<u>ue</u> * : champ pré-a dans la fiche action	limenté, issu des données saisies lors de la création de l'activité et non on
	Thématique (*)	Santé globale - Bien vieillir
Description s'affiche :	<u>n</u> * : saisir la des « La taille doit être	cription de l'action. Maximum 500 caractères, à défaut un message e entre 0 et 500 »
	Description (*)	.tt.
5 <u>Public con</u> modifiable	ncerné [*] : champ p dans la fiche actio	ré-alimenté, issu des données saisies lors de la création de l'activité et non on
	Public concerné (*)	Retraités Gir 5 et 6
6 <u>Nombre de</u> non modifi	<u>e places max</u> * : ch iable dans la fiche	namp pré-alimenté, issu des données saisies lors de la création de l'activité et action
	Nombre de places m	ax (*) 15
7 Participation et non mot	on du bénéficiaire' difiable dans la fic	f : champ pré-alimenté, issu des données saisies lors de la création de l'activité he action
	Participation du bénéf	iciaire (*) € 15.00
7 Bis Nombr	e de participants :	Champ facultatif, maximum 3 chiffres.
Le Ca Le cr su	e champ « Nombi onférence, forum, e nombre de part éation de l'activit upérieur à (+ nomb	re de participants » s'affiche uniquement dans le cadre d'une activité de type « Réunion collective, Sortie, Autre ». icipants doit être <u>inférieur ou égal au nombre de bénéficiaires</u> défini lors de la é, à défaut un message s'affiche : « Le nombre de participants ne peut être pre de bénéficiaire de l'activité) »
(8) Zone géog	araphique* · Saisir	le lieu de l'action
a. Cliquer	dans le champ de	e saisie
	Zone géogr	aphique (*) a.
b. La liste s'affich	e des départemer e. Cliquer sur le d	ts / communes précédemment sélectionnée lors de la création de l'activité épartement / commune souhaité
	Zone géograp	hique (°) VAL DE MARNE
	Période de l'a	ALFORTVILLE
	Nom du po	D.
c. Le dép	artement / commu	ne s'affiche dans le champ zone géographique
	Zone géographiqu	ie (*) PARIS C.
A noter	: si l'utilisateur sé	lectionne un lieu par erreur et qu'il souhaite le retirer, il clique sur la croix située
sur le c	ôté de la ville ou d	

9 Période de l'action* : modifier les dates de l'action si nécessaire, par défaut les dates affichées sont celles définies lors de la création de la fiche activité.



<u>Exemple</u> : pour une activité de type « Atelier » qui est réalisée sur 2 sessions avec 3 séances à chaque session

- 1ère session : du 27 et 29 août

- 2ème session : du 09 au 11 septembre

La période de l'action à saisir est du 27 août au 11 septembre

Période de l'action (*)	Du	27/08/2018	-	Au	11/09/2018	=
-------------------------	----	------------	---	----	------------	---



La période de la fiche action doit se situer dans l'intervalle de l'activité. En cas de date antérieure à la date de début de l'activité ou postérieure à la date de fin de de l'activité, un message s'affiche.

- Date de début de l'action est antérieure à la date de l'activité : la date de début de l'action doit être supérieure ou égale à la date de début de l'activité + date début de l'activité (ex : 03/09/2018)
- Date de fin de l'action est postérieure à la date de de l'activité : la date de fin de l'action, doit être inférieure ou égale à la date de fin de l'activité + date de fin de l'activité (ex : 31/10/2018)
- 10 <u>Nom du Porteur</u>* : champ pré-alimenté, issu des données saisies lors de la création de l'activité et non modifiable dans la fiche action

SOS AMITIE PARTAGE	
	SOS AMITIE PARTAGE

(1) <u>Commentaire</u> : cette zone permet d'apporter des précisions sur la fiche action. Maximum 500 caractères Par exemple : pour une activité en plein air, nécessité de prévoir des vêtements chauds

Commentaire

- Organisateur : saisir les coordonnées de la personne que le retraité devra contacter pour s'inscrire
 <u>Nom</u>* : saisir le nom de la personne à contacter (l'organisateur)
 - b. <u>Adresse</u>* : saisir l'adresse du porteur de projet auquel l'organisateur appartient
 - c. Code postal* : saisir le CP du porteur de projet auquel l'organisateur appartient
 - d. Ville* : saisir la ville du porteur de projet auquel l'organisateur appartient
 - e. <u>Téléphone</u>* : champ numérique composé de 10 caractères maximum de l'organisateur.

Le format à respecter est de type nn nn nn nn nn nn. Si l'utilisateur effectue une saisie non autorisée,

un message s'affiche : Saisir le numéro de téléphone en format nn nn nn nn nn

f. <u>Email</u>* : champ de type adresse électronique. En cas de saisie incorrecte, un message s'affiche : Saisir un @ et/ou un nom de domaine

Organisateur		
а	Nom (*)	
b	Adresse (*)	
С	Code postal (*)	
d	Ville (*)	
е	Téléphone (*)	
f	Email (*)	@

Les boutons d'actions :

3 Valider : permet d'enregistrer les données de la fiche action

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment valider l'action ? ». Cliquer sur **OK** pour valider ou sur « **Annuler** » pour revenir sur l'écran de création de la fiche action

(4) Enregistrer : permet à l'utilisateur d'effectuer un enregistrement en mode brouillon

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment enregistrer l'action ? » Cliquer sur « **OK** » pour valider ou sur « **Annuler** » pour revenir sur l'écran de création de la fiche action Une fois l'activité à l'état « Validé », le mode brouillon « **Enregistrer** » n'est plus disponible. Pour le signaler, la souris se transforme en « sens interdit ».

(1) <u>Annuler</u> : permet de quitter l'écran « ajouter une fiche action ».

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment abandonner la création de l'action ? » (Oui / Non) Attention : cliquer sur « Oui » redirige l'utilisateur sur l'écran « liste des fiches actions ». Toutes les données saisies seront effacées.

<u>Exemple</u> : saisie des informations concernant une fiche action « initiation au yoga en plein air » Activité de type « Atelier », le champ « nombre de participant » est par conséquent absent de l'écran

iter une fiche action		
Titre fiche action (*)	Initiation au voga en plein air	0
		0
Type d'activite (*)	Atelier	
Thématique (*)	Santé globale - Bien vieillir	3 -
Description (*)	« Se prendre en mains pour se sentir mieux : développer la pleine conscience ». La pleine conscience nous invite à cultiver une attention : délibérée, d'instant en instant, et non jugeante.	•
Public concerné (*)	Retraités Gir 5 et 6	5 -
Nombre de places max (*)	15	6
Participation du bénéficiaire (*)	€ 15.00	0
Zone géographique (*)	×PARIS	8
Période de l'action (*)	Du 03/09/2018 🗰 Au 31/10/2018 🗰	9
Nom du porteur (*)	SOS AMITIE PARTAGE	1
Commentaire	Prévoir des vétements contortables et en coton.	1
rganisateur®		
Nom (*)	AFTER	a.
Adresse (*)	rue du chateau ladon	b.
Code postal (*)	75010	С.
Ville (*)	PARIS	d.
Téléphone (*)	01 55 45 00 03	е.
Email (*)	@ kellyafter@yoga.fr	f.
	✓ Valider H Enregistrer X Annuler	
	(13) (14) (15)	

6.3.2 Consulter la liste des fiches actions

Après avoir validé ou enregistré, l'utilisateur est redirigé vers l'écran « Liste des fiches actions » qui récapitule les informations suivantes :

- 1 <u>Titre</u> : saisie de lors de la création
- 2 <u>Type d'atelier</u> : donnée issue de l'activité
- 3 Thématique : donnée issue de l'activité
- ④ Etat : l'état indiqué est fonction du choix de l'utilisateur lors de la création de la fiche action.
 - Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Enregistrer », l'état est « enregistré »
 - Lorsque l'utilisateur clique sur le bouton « Valider », l'état est « validé »

Les icônes d'actions : pour chaque icône, une étiquette s'affiche pour informer l'utilisateur de l'action associée

5 Horloge Store ter la fiche action et permet également d'accéder à l'étape « Ajouter des séances »

- 6 Buste 2 : ajouter un participant (Cf. § Ajouter un participant)
- 7 Crayon Crayon Crayon with the revenir sur l'écran « modifier une fiche action ».
- 8 Croix : permet de supprimer la fiche action.
- 9 Nuage Subject : permet de publier / dépublier une fiche action dans le PBV (Cf. § Publier / dépublier une fiche action)
- **(10** <u>Dossier</u> : permet d'archiver une fiche action (Cf. § Archiver une fiche action)

Exemple : Fiche action état « Enregistré »

Les icônes « horloge », « buste », « nuage » et « dossier » sont inactives (grisées). A ce stade l'utilisateur peut uniquement « Modifier » ou « Supprimer » la fiche action.

Liste des fiches actions				
+ Ajouter une fiche action	Type d'activ	Thématique 3	Etat 4	660890
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Enregistré	01×**
		61	1 »	

Exemple : Fiche action état «Validé »

Toutes les icônes sont actives, seules l'îcone « Dossier » (Archiver fiche action) est grisée

Liste des fiches actions				
+ Ajouter une fiche action	Type d'activité	Thématique	Etat	
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Validé	0 1 🗡 × 🍖 🚍
		«	1 »	

Lorsque le nombre de fiches action a atteint le nombre de session défini dans l'activité, le bouton « Ajouter une fiche action » est grisé

Période de l'actio	n: 2 n: 03/09/2018 au 31/10/2018	3			
Zone géographiqu	e: • VAL DE MARNE •	ALFORTVILLE • PARIS			
ste des fiches actions					
ste des fiches actions					
ste des fiches actions					
te des fiches actions	Type d'activité	Thématique	Etat		
Alouter une fiche action	Type d'activité Atelier	Thématique Santé globale - Bien vieillir	Etat Enregistré	© 1 💉 🛪 🎓 🖆	



La page « Liste » des projets peut contenir 5 activités maximum, au-delà l'utilisateur peut naviguer avec un système de flèche.

6.3.3 Rechercher une fiche action

L'utilisateur peut effectuer une recherche sur une fiche action à partir de l'écran « Liste des projets », il doit : (1) Cliquer sur « Rechercher Fiches Actions »

Liste des projets	1							
Q Rechercher	Fiches Actions 📔 🕇 Ajoute	er projet						
Identifiant projet	Type de projet	Intitulé	Objectif	Etat	Projet financé			
PR_012201808016	Actions collectives de prévention	La santé en mouvement	de nombreuses études scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en age, tant du point de vue physique que psychique	Validé	Oui	۹	A. MAR	×
PR_004201808004	Actions collectives de prévention	Test suppression	test	Validé	Non	۹		×
PR_012201807041	Actions collectives de prévention	Anticiper pour rester en forme	Comment lutter concrètement contre le vieillissement cérébral ? Eviter la routine et l'ennui qui nous font vieillir prématurément.	Validé	Non	۹		×

(2) La Recherche Action(s) s'affiche et peut s'effectuer sur les filtres suivants :

- Action(s) à rechercher : indiquer le numéro de la fiche si connue
- <u>Type d'activité</u> : sélectionner un type dans la liste déroulante
- Catégorie de projet : sélectionner une catégorie dans la liste déroulante
- Thématique : sélectionner une thématique dans la liste déroulante
- Département ou Commune : sélectionner le département dans la liste déroulante ou saisir la commune
- Public concerné : sélectionner le public concerné dans la liste déroulante
- Du /Au : saisir la date de recherche souhaitée

(3) Une fois les filtres renseignés, cliquer sur « Rechercher » pour lancer la recherche Le bouton « Réinitialiser » permet de remettre les filtres à blanc

Liste des projets / Recherche Action(s)										
Filtres Image: Constraint of the state of the stat										
Titre	Type d'activité	Thématique	Département	Commune	Date début	Date fin	Organisateur	Tél Organisateur	Etat	
Acitivité physique et alimentation	Réunion collective	Santé globale - Bien vieillir		ALFORTVILLE	04/07/2018	04/12/2018	AFTER	0155450003	Validé	Q
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir			03/09/2018	31/10/2018	AFTER	0155450003	Enregistré	Q
initiation au yoga en piein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	PARIS		03/09/2018	31/10/2018	AFTER	0155450003	Publié	Q
Atelier Activités physiques PARIS					10/12/2017	14/02/2024			Enregistré	Q
Reunion	Réunion collective	Activités physiques	PARIS		10/12/2017	14/02/2024	ERT	1455566666	Validé	Q

Exemple : recherche des fiches action dont l'activité est de type « Réunion collective »

Filtres										
Action(s) à rechercher		Rechercher Réinitialiser								
Réunion collective Catégorie	de projet	▼ Thèmatique	Département		• ou Commu	ne				
Public concerné	• Du	au 📾								
Titre	Type d'activité	Thématique	Département	Commune	Date début	Date fin	Organisateur	Tél Organisateur	Etat	
Acitivité physique et alimentation	Réunion collective	Santé globale - Bien vieillir		ALFORTVILLE	04/07/2018	04/12/2018	AFTER	0155450003	Validé	Q
Reunion	Réunion collective	Activités physiques	PARIS		10/12/2017	14/02/2024	ERT	1455566666	Validé	٩

6.3.4 Modifier une fiche action

<u>Rappel</u>: la « Liste des fiches actions » est accessible à partir de la « Liste des activités », en cliquant sur l'icône « .

Pour	modifier	une	fiche	action.	l'utilisateur	doit	t

(2) Cliquer sur l'icône « 🗾 »								
	+ Ajouter une fiche action								
	Titre	Type d'activité	Thématique	Etat					
	Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Enregistré	C Modifier fiche action 💎 📨				
	Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Validé	0 1 🗡 × 🍖 🚍				

(3) L'écran « Modifier une fiche action » s'affiche, l'utilisateur effectue les modifications nécessaires.

Pour enregistrer les modifications, cliquer sur « valider ».

Un message s'affiche : « Souhaitez-vous vraiment valider l'action ? » cliquer « OK » pour valider et « Annuler »

pour les modifications.

Rombre de places max ()	0
Participation du bénéficiaire (*)	€ 15.00
Zone géographique (*)	×PARIS
Période de l'action (*)	Du 03/09/2018 🗰 Au 31/10/2018 🗰
Nom du porteur (*)	SOS AMITIE PARTAGE
Commentaire	Prévoir des vétements confortables et en coton
organisateur	
Nom (*)	AFTER
Adresse (*)	rue du chateau ladon
Code postal (*)	75010
Ville (*)	PARIS
Téléphone (*)	01 55 45 00 03
Email (*)	@ kellyafter@yogoa.fr
3	Valider 🛱 Enregistrer 🗱 Annuler

A noter :

Il est possible de modifier une fiche action même si des séances ou des participants sont rattachés à cette fiche.

Toutefois, si la fiche action à modifier est publiée, elle ne peut pas être modifiée (icône «)» est grisée ») Pour modifier la fiche action, l'utilisateur doit avoir au préalable dépublier la fiche action et l'icône «) devient alors actif.

Liste des fiches actions				
+ Ajouter une fiche action				
Titre	Type d'activité	Thématique	Etat	
Titre Initiation au yoga en plein air	Type d'activité Atelier	Thématique Santé globale - Bien vieillir	Etat Enregistré	○ 보 🖍 ¥ 추 宣

6.3.5 Supprimer une fiche action

Pour supprimer une fiche action, l'utilisateur doit :

Liste des fiches actions				
+ Ajouter une fiche action				1
Titre	Type d'activité	Thématique	Etat	Supprimer fiche action
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Validé	O L 🗡 🏋 🎓 🚘

Un message s'affiche : « Souhaitez-vous vraiment supprimer la fiche action ? » (Oui/Non)

- Cliquer sur « Oui » pour confirmer la suppression. Attention : toutes les données de l'activité seront perdues
- Cliquer sur « Non » pour annuler la suppression

A noter :

Il est possible de supprimer une fiche action même si des séances ou des participants sont rattachés à cette fiche.

Toutefois, si la fiche action est publiée, elle ne peut pas être supprimée (icône « 🖉 » est grisée »)

Pour modifier la fiche action, l'utilisateur doit avoir au préalable dépublier la fiche action et l'icône « 💆	
devient alors actif.	

6.3.6 Archiver une fiche action

Pour archiver une fiche action, l'utilisateur doit cliquer sur l'icône*« 🔎 ».

Cette icône est active lorsque icône est de couleur bleue :

- La date de l'activité de rattachement de la fiche action est dépassée
- La confirmation des participants a eu lieu
- la dépublication des fiches actions a eu lieu

*Visuel non conforme

Liste des fiches actions				
+ Ajouter une fiche action				
Titre	Type d'activité	Thématique	Etat	
Initiation au yoga on plain air				
initiation au yoga en pient an	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Enregistré	0 1 / × 🕈 🚍

6.4 Gérer une séance



Les champs de la séance permettront d'informer le public sur l'organisation et le lieu de l'action

L'écran « Liste des séances » est accessible à partir de l'écran « Liste des fiches actions », en cliquant sur l'icône « 🙆 » (Séances).

6.4.1 Ajouter une séance

Pour ajouter une séance, l'utilisateur doit :

1 accéder à l'écran « Liste des fiches actions »

(2) Cliquer sur l'icône « (2) » (séances), sur la partie basse de l'écran

	Liste des projets / Liste des activité	es / Liste des fiches actions			
Ð	Activité AC_0122018070079) - Validėe le 05/08/2018	3		
	Nom de l'activité	: Bonne journée, bonne sa	nté		
	Type d'activité	: Atelier			
	Catégorie de projet	: Actions collectives de prév	vention		
	Thématique	: Santé globale - Bien vieilli	r		
	Public concerné	: Retraités Gir 5 et 6			
	Nombre de bénéficiaires	: 15			
	Coût par bénéficiaire	: 30.00€			
	Participation du bénéficiaire	: 15.00 €			
	Nombre de session	: 2			
	Période de l'action	: 03/09/2018 au 31/10/2018	3		
	Zone géographique	• VAL DE MARNE • AL	FORTVILLE • PARIS		
	Liste des fiches actions				
	+ Ajouter une fiche action				
	Titre Ty	/pe d'activité	Thématique	Etat	
	Initiation au yoga en plein air At	telier	Santé globale - Bien vieillir	Enregistré	Séances 📩 🗡 🛪 💠 🚍
	Initiation au yoga en plein air At	teller	Santé globale - Bien vieillir	Validé	⊙ ↓ / × ∻ 늘
			×	1 »	2

L'écran « liste des séances » s'affiche,

(3) <u>La partie haute</u> affiche les informations de la fiche action. Le bandeau bleu indique les informations suivantes :

- L'identifiant de la fiche action est attribué en automatique à l'enregistrement ou la validation de la fiche action
- L'état de la fiche action et la date de la dernière opération réalisée

Titre de l'action :	Initiation au yoga en plein air	Zone géographique	
Type d'activité :	Atelier	• PARIS	
Thématique :	Santé globale - Bien vieillir	Organisateur	
Description :	"Se prendre en mains pour se sentir mieux : développer la pleine conscience". La plein conscience nous invite à cultiver une attention	Nom :	AFTER
	délibérée, d'instant en instant, et non jugeante.	Adresse :	rue du chateau ladon
Public concerné :	Retraités Gir 5 et 6	Code postal :	75010
Nombre de places max :	8	Ville :	PARIS
Coût par bénéficiaire :	15,00 €	Téléphone :	0155450003
Nombre de participant :		Email :	kellyafter@yogoa.fr
Période de l'action :	Du 03/09/2018 Au 31/10/2018		
	DOD MUTIC DADTAOP		

Un fil d'Ariane « Liste des projets / Liste des activités » /Liste des actions/ Liste des séances s'affiche. Cliquer sur « Liste des projets » pour revenir sur l'écran des projets.

4 La partie basse affiche la « Liste des séances » existantes

Si aucune séance n'a été saisie, alors la liste des séances est vide. Sinon la liste des séances existantes est affichée (Cf. § 6.4.2 Consulter une séance)

5 Cliquer sur « Ajouter une séance » pour accéder à l'écran de saisie de la séance

4	Liste des séances						
	+ Ajouter une séance 5						
	Date	Heure de début	Heure de fin	Adresse		Code postal	Commune
					« 1 »		

L'écran « Ajouter une séance » s'affiche, l'utilisateur saisit les champs suivants :

 <u>Date</u>* : saisir la date de la séance en utilisant le calendrier. La date peut être également saisie directement, elle doit être postérieure à la date du jour.

A défaut un message s'affiche : « La date de la séance doit être supérieure à la date du jour »



La date de la séance doit se situer dans l'intervalle de la fiche action. En cas de date antérieure à la date de début de la fiche action ou postérieure à la date de fin de la fiche action, un message informatif s'affiche : « Saisir une date comprise dans l'intervalle de la fiche action ».

2 <u>Heure de début</u>* : saisir l'heure de début de la séance.

Si une séance existe déjà pour la même journée et au même horaire, un message s'affiche : « Une séance existe déjà à cet horaire »

3 <u>Heure de fin</u>* : saisir l'heure de fin de la séance.

L'horaire de fin doit être postérieur à l'horaire de début. A défaut, à la validation un message s'affiche sur la date de début : « L'horaire de début doit être inférieur à l'horaire de fin »

- 4 <u>Adresse</u>* : saisir l'adresse où aura lieu la séance.
 - a. Dès le 1^{er} caractère, une liste de suggestion correspondante à la lettre saisie est proposée

Date (*)	03/09/2018
Heure de début (*)	10h - 10 -
Heure de fin (*)	16h 🔹 00 💌
Adresse (*)	p a
Code postal (*)	Place P Allignol, 07220 - Viviers Pts Monts, 38440 - Saint-Jean-de-Bournay
Commune (*)	P Louis Blériot, 34570 - Pignan Place P Corneille, 27180 - Saint-Sébastien-de-Morsen

b. Au fur et à mesure ou l'utilisateur saisit, la liste s'affine

Date (*)	03/09/2018
Heure de début (*)	10h 💌 10 💌
Heure de fin (*)	16h • 00 •
Adresse (*)	parc b
Code postal (*)	Parc Berthault, 20000 - Ajaccio Parc Dromel, 13009 - Marseille
Commune (*)	Parc Bocquet, 59260 - Lille Parc Orangini, 06100 - Nice

c. La liste de suggestion d'adresse s'affiche :

Date ()	03/09/2018
Heure de début (*)	10h 🔻 10 💌
Heure de fin (*)	16h 🔹 00 💌
Adresse (*)	parc de la villette
Code postal (*)	Rue de la Villette, 75019 - Paris Le Parc de la Violette, 38110 - Saint-Jean-de-Soudaii
	Boulevard de la Villette, 75019 - Paris
Commune (*)	Boulevard de la Villette, 75019 - Paris Boulevard de la Villette, 75010 - Paris

d. Sélectionner l'adresse si elle se trouve dans la liste

Adresse (*)	1 rue Botzar	
	1 Rue Botzaris, 75019 - Paris	d
Code postal (*)	Rue Botzaris, MET BOTZARIS, 75019 - Paris	-

e. Les champs code postal et commune s'alimentent automatiquement et sont grisés

Adresse (*)	1 Rue Botzaris	
Code postal (*)	75019	е
Commune (*)	Paris	



L'utilisateur peut également saisir directement l'adresse si elle ne se trouve pas dans la liste suggérée.

A la validation de la séance (bouton valider), si l'utilisateur a saisi l'adresse, un message s'affiche : Adresse non trouvée. Confirmez-vous votre saisie ? Si oui, la séance s'affichera centrée sur la commune /CP dans le Portail Bien Vieillir. 5 Code Postal* : 5 caractères maximum autorisé. Ce champ peut également être saisi directement

Si le format n'est pas respecté un message s'affiche : le champ doit contenir 5 chiffres Après saisie du code postal, une commune est proposée, cliquer pour la sélectionner

Code postal (*)	75019
	75019 - Paris

6 <u>Commune</u>* : champ prérempli lors de la sélection du CP.

Les boutons d'actions :

7 Valider : Cliquer sur le bouton « Valider » pour enregistrer les données de la séance.

Un message s'affiche : « Souhaitez-vous vraiment valider la séance ? » cliquer sur « **OK** » pour confirmer ou cliquer sur « **Annuler** » pour revenir sur l'écran de création d'une séance.

8 Annuler : permet à l'utilisateur de quitter l'écran « Ajouter une séance ».

Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment abandonner la création de la séance ? » (Oui / Non) **Attention** : cliquer sur « oui » redirige l'utilisateur sur l'écran « liste des séances ». Toutes les données saisies seront effacées.

Exemple de création d'un séance

Date (*)	05/09/2018
2 Heure de début (*)	13h 🔹 00 💌
3 Heure de fin (*)	16h 💌 00 💌
Adresse (*)	1 Rue Botzaris
5 Code postal (*)	75019
6 Commune (*)	Paris

6.4.2 Consulter une séance

Après avoir validé la séance, l'utilisateur est redirigé vers l'écran « Liste des séances » qui récapitule les informations suivantes issues de la création :

- 1 Date
- 2 Heure de début
- 3 <u>Heure de fin</u>
- 4 Adresse
- 5 Code postal
- 6 Comme

Les icônes d'action : pour chaque icône, une étiquette s'affiche pour informer de l'action associée

7 Crayon Crayon : permet de revenir sur l'écran « Modifier une séance »

(8) <u>Croix</u> : permet de supprimer la séance.

Liste des séances							
+ Ajouter une séance Date	Heure de début	Heure de fin	Adresse	Code postal	Commune		
05/09/2018	13h00	16h00	1 Rue Botzaris	75019	Paris		×
03/09/2018	10h10	16h00	Parc de la villette	75019	Paris		×



L'écran liste des fiches peut contenir 5 séances maximum, au-delà mise en œuvre d'un système de pagination

6.4.3 Modifier une séance

Rappel : la « Liste des séances » est accessibles à partir de la « Liste des fiches actions » en cliquant sur l'icône « Q ».

Pour modifier une séance, l'utilisateur doit :

- 1 Se positionner sur la liste des séances
- (2) Cliquer sur l'icône « (modifier séance)

Liste des séances							
+ Ajouter une séance							
Date	Heure de début	Heure de fin	Adresse	Code postal	Commune	(2)	
05/09/2018	13h00	16h00	1 Rue Botzaris	75019	Paris		×
03/09/2018	10h10	16h00	Parc de la villette	75019	Paris		×

L'écran « Modifier une séance » s'affiche, l'utilisateur effectue les modifications nécessaires. Cliquer sur « **Valider** » pour enregistrer les modifications ou « Annuler » pour ne pas enregistrer.

Date (*)	05/09/2018
Heure de début (*)	13h 💌 00 💌
Heure de fin (*)	16h 💌 00 💌
Adresse (*)	1 Rue Botzaris
Code postal (*)	75019
Commune (*)	Paris

A noter : si l'utilisateur souhaite modifier une séance alors qu'une fiche action est publiée, le message suivant s'affiche

+ Ajouter une séance	
Information : La fiche action est actuellement publiée, la suppression ou la modification d'une séance entrainera la dépublication de la fiche action. En cas de dépublication, veuillez informer les participants des modifications de la séance et republier la fiche action	
6.4.4 Supprimer une séance

Pour supprimer une séance, l'utilisateur doit :

1 Se positionner sur la liste des séances

2 Cliquer sur l'icône « 💌 » (modifier séance)

Liste des séances						
+ Ajouter une séance 1 Date	Heure de début	Heure de fin	Adresse	Code postal	Commune	2
05/09/2018	13h00	16h00	1 Rue Botzaris	75019	Paris	/ ×
03/09/2018	10h10	16h00	Parc de la villette	75019	Paris	1 ×

Un message s'affiche : « Souhaitez-vous vraiment supprimer la séance » ?

- Cliquer sur « **Oui** » pour confirmer la suppression. Attention : toutes les données de l'activité seront perdues
- Cliquer sur « **Non** » pour annuler.

<u>A noter</u> : si l'utilisateur effectue une suppression d'une séance alors qu'une fiche action est publiée, le message suivant s'affiche :

+ Ajouter une séance	
Information : La fiche action est actuellement publiée, la suppression ou la modification d'une séance entrainera la dépublication de la fiche action. En cas de dépublication, veuillez informer les participants des modifications de la séance et republier la fiche action	

6.5 Publier / Dépublier une fiche action (PBV)

Une fois l'ensemble des informations concernant le projet, l'activité, la fiche action et les séances saisies, l'utilisateur peut effectuer la publication de la fiche action dans le Portail Bien Vieillir (PBV).

Après avoir validé une séance, l'utilisateur est redirigé vers l'écran « Liste des séances ». La publication s'effectue à partir d'une fiche action.



Pour publier une fiche action, l'icône « 😚 » doit être actif (non grisé)

Lorsque la flèche est positionnée vers le haut, la fiche action est « dépubliée »

Lorsque la flèche est positionnée vers le bas, la fiche action est publiée

Pour publier une fiche action, l'utilisateur doit :

1 Cliquer sur « Liste des fiches actions » au niveau « du fil d'Ariane »

Liste des projets / Liste des activités /	Liste des actions	Liste des séances	1			
Action FAC_0122018080081 - V	alidée le 24/08/2	2018				
Titre de l'acti	on : Initiation au	yoga en plein air		Zone géographique		
Type d'activ	ité: Atelier			PARIS		
Thématiq	ue : Santé globa	ale - Bien vieillir		Organisateur		
Descripti	on : "Se prendre développer	e en mains pour se s la pleine conscience	entir mieux : e". La plein r une attention:	Nom :	AFTER	
	délibérée, o	finstant en instant, e	et non jugeante.	Adresse :	rue du chateau ladon	
Public concer	né : Retraités G	ir 5 et 6		Code postal :	75010	
Nombre de places m	ax: 8			Ville :	PARIS	
Coût par bénéficiai	re: 15,00 €			Téléphone :	0155450003	
Nombre de participa	nt:			Email :	kellyafter@yogoa.fr	
Période de l'acti	on: Du 03/09/	2018 Au	31/10/2018			
Nom du porte	ur: SOS AMITI	E PARTAGE				
Commenta	re : Prévoir des	vêtements conforta	bles et en coton			
Liste des séances						
+ Ajouter une séance						
Date	Heure de début	Heure de fin	Adresse	Code postal	Commune	
05/09/2018	13h00	16h00	1 Rue Botzaris	75019	Paris	/ ×
03/09/2018	10h10	16h00	Parc de la villette	75019	Paris	/ ×
				« 1 »		

L'écran « Liste des fiches actions » s'affiche,

 (2) Cliquer sur l'icône « > pour publier l'action.
 Un message s'affiche : « Souhaitez-vous vraiment publier l'action ? » « Oui » pour confirmer, « Non » pour annuler.

			10.000	
Ajouter une fiche action	Type d'activité	Thématique	Etat	
e des fiches actions				
Zone géographi	que: • VAL DE MARNE	ALFORTVILLE PARIS		
Période de l'ac	tion: 03/09/2018 au 31/	10/2018		
Nombro do sos	sion : 2			
Cout par bénéfici	aire: 30.00 €			
Nombre de bénéficia	ires: 15			
Public conce	erné : Retraités Gir 5 et 6	5		
Thémati	que : Santé globale - Ble	an vieillir		
Catégorie de pr	rojet : Actions collectives	de prévention		
Type d'acti	ivité : Alelier			
	and the second	and survey		

3 Après publication, la fiche action, est alors « publiée » instantanément dans le PBV et :

- La flèche de l'icône « P » est positionnée vers le bas _
- Les icônes « 🖉 » et « 💌 » sont grisées
- Les icônes « 🧕 et « 💄 » sont actives pour ajouter ou modifier des séances et des participants

Liste des fiches actions				
+ Ajouter une fiche action				
Titre	Type d'activité	Thématique	Etat	
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Enregistré	C 1 / Dépublier fiche action
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Publié	◎ L 🗸 × 💠 🖆 🛛 (3)
		"	1 »	Ŭ

Pour dépublier la fiche action, l'utilisateur doit :

(4) Cliquer de nouveau sur l'icône «

Un message s'affiche : Souhaitez-vous vraiment dépublier l'action ? « Oui » pour confirmer, « Non » pour annuler. Cliquer sur « Oui » pour dépublier.

Après dépublication, la fiche action est dépubliée instantanément du PBV et :

- La flèche est alors repositionnée vers le haut
- Les icônes « 🖉 » et « 💌 » sont de nouveau actives

Liste des fiches actions				
+ Ajouter une fiche action	Type d'activité	Thématique	Etat	
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Enregistré	O L Publier fiche action
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Dépublié	0 1 🗸 × 💠 🖆 (4)



Dès que la date de fin de la fiche action est dépassée, la fiche action est dépubliée automatiquement.

Exemple d'affichage dans le Portail Pour Bien Vieillir (PBV)

Le Portail Pour Bien Vieillir est accessible à partir de l'adresse URL : http://www.pourbienvieillir.fr/.

A partir du moment où l'utilisateur a cliqué sur l'icône « Publié » dans PPAS, les fiches actions sont instantanément visibles par le grand public dans le PBV.

Pour visualiser les actions :

- 1 Saisir la localité souhaitée. Exemple de Recherche avec la localité : 211 avenue Jean Jaurès 75019 PARIS
- 2 Cliquer sur la « loupe » pour lancer la recherche



- Les résultats de la recherche affichent les actions dans un rayon de 90 km



- Après avoir cliqué sur le pictogramme souhaité (Exemple : Santé globale – Bien vieillir - Atelier), le détail de la fiche action s'affiche sur la partie gauche



 L'internaute a également la possibilité, à partir des flèches, de visualiser les séances (Dates, horaires, adresses) et consulter les coordonnées de l'organisateur



A noter : une documentation détaillée de navigation dans le PBV sera mise à disposition ;

6.6 Gérer la liste des participants

Pour les activités de type « Forum, Conférence, Réunion collective, Sortie et Autre », le retraité peut y assister sans inscription.

En revanche, pour participer à une activité de type « **Atelier** », le retraité doit préalablement **s'inscrire auprès de l'organisateur** (coordonnées affichées sur la fiche action du PBV)

6.6.1 Ajouter un participant

Lorsqu'un retraité souhaite assister à un « Atelier », il contacte l'organisateur qui doit l'ajouter en tant que participant à la session.

Pour ajouter un participant, l'utilisateur (organisateur ou autre) doit :

- 1 Se positionner sur l'écran « Liste des fiches actions »
- (2) Cliquer sur l'icône « 💄 » (participants)

Liste des projets / Liste des activités	/ Liste des fiches actions			
Activité AC_0122018070079 -	Validée le 05/08/2018			
Nom de l'activité :	Bonne journée, bonne santé.			
Type d'activité :	Atelier			
Catégorie de projet :	Actions collectives de prévention			
Thématique :	Santé globale - Bien vieillir			
Public concerné :	Retraités Gir 5 et 6			
Nombre de bénéficiaires :	8			
Coût par bénéficiaire :	30.00 €			
Participation du bénéficiaire :	15.00 €			
Nombre de session :	2			
Période de l'action :	03/09/2018 au 31/10/2018			
Zone géographique :	VAL DE MARNE ALFORT	VILLE • PARIS		
Liste des fiches actions				
+ Ajouter une fiche action				
Titre	Type d'activité	Thématique	Etat	
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Enregistré	○ 1 / × 奈 宣
Initiation au yoga en plein air	Atelier	Santé globale - Bien vieillir	Publié	2 🛓 🗸 🌣 🌩 🚍

La « Liste des participants » s'affiche à la place de la « Liste des fiches actions » (partie basse) (3) Cliquer sur « ajouter participants »

Liste des participants						
+ Ajouter un participant	Confirmation des participants	Ł Exporter				
Civilité Nom	Prénom Date d'inscription	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune

- (4) « Ajouter participants » s'affiche. L'utilisateur saisit les informations du participant pour rechercher s'il existe, dans le cadre d'une précédente inscription.
 - <u>Nom</u> * : ce champ est obligatoire pour effectuer la recherche. En l'absence de saisie, un message s'affiche : Le champ est obligatoire
 - Prénom : champ facultatif
 - Date de naissance : champ facultatif. Cliquer dans le calendrier pour sélectionner une date.
 - La date de naissance peut également être saisie directement.
 - Code postal : champ facultatif

5 Cliquer sur :

- « Annuler » pour annuler la création de participant. Un message s'affiche « souhaitez-vous vraiment abandonner la création du participant » - « **Rechercher** » pour lancer la recherche. Si le participant n'est pas trouvé, l'utilisateur doit alors procéder à l'inscription du participant.

Ajouter un participant	×
Nom (') Prénom Date de naissance Code postal Q Rechercher X Annuler	

Saisir les informations suivantes (tous les champs sont obligatoires) :

- Civilité* : Monsieur / Madame
- <u>Nom</u>* : champ pré rempli à la suite de la recherche
- Prénom* : champ pré rempli s'il a été renseigné lors de la recherche du participant
- Date de naissance* : champ pré rempli s'il a été renseigné lors de la recherche (Format : nn/nn/nnnn)
- Adresse* : ce champ est composé
 - o du numéro de voie : saisie facultative
 - o du complément de voie : saisie facultative
 - o de la voie (liste déroulante) : saisie facultative
 - Nom de voie : saisie obligatoire
- Code postal* : pré rempli s'il a été renseigné lors de la recherche
- Commune* :
- Téléphone* : format autorisé nn nn nn nn nn A défaut, un message s'affiche « saisir le numéro en format nn nn nn nn nn »

Après avoir saisi l'ensemble des informations, cliquer sur valider pour enregistrer l'inscription du participant. Un message s'affiche : souhaitez-vous vraiment valider l'inscription ? (Annuler / **OK**)

Exemple : écran de saisie d'un participant

Civilité (*)	Madame	•	
Nom (*)	DIDEROT		
Prénom (*)	Juliette		
Date de naissance (*)	05/02/1953		1
Adresse (*)	10		
	Rue	des acacias	
Code postal (*)	94140		
Commune (*)	alfortville		
Téléphone (*)	06 78 45 12 00		
	Valider XAnnuler		

6.6.2 Consulter la liste des participants

Après avoir validé l'ajout du participant, l'utilisateur est redirigé vers l'écran « Liste des participants », le participant créé est alors affiché sur la partie basse.

Cet écran récapitule les informations suivantes issues de la création du participant

- 1 Civilité
- 2 Nom
- 3 Prénom
- Date d'inscription
- 5 Date de naissance
- 6 Adresse
- 7 Téléphone
- 8 Code postal
- 9 Commune

Les icônes d'action : pour chaque icône, une étiquette s'affiche pour informer de l'action associée

(1) <u>Crayon</u> : permet de modifier les informations d'un participant inscrit

- (1) <u>Flèche vers le bas</u> : permet de transférer les participants en liste d'attente (Cf. § Gérer la liste d'attente)
- 2 Croix : permet de supprimer un participant

Liste des	participants										
+ Ajouter	r un participant	C Confirm	ation des participants	Ł Exporter							
Civilité	Nom	Prénom	Date d'inscription	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune			
Mme	DIDEROT	Juliette	24/08/2018	05/02/1953	10 rue des lilas	01 49 10 12 50	94140	ALFORTVILLE	1	ŧ	×
Μ.	ALBERT	Charles	24/08/2018	15/01/1958	10 Rue Lecourbe	01 54 33 05 96	75010	PARIS	1	ŧ	×
Mme	BIBI	Justine	24/08/2018	12/08/1956	150 Avenue Jean Jaures	04 45 99 95 94	93200	PARIS		ŧ	×
М.	DUDU	Jérome	24/08/2018	12/10/1955	11 Carrefour Du rond point	06 40 46 04 00	95000	GOUSSAINVILLE		ŧ	×
М.	FAVA	Gérar	24/08/2018	08/02/1956	2 Boulevard DUEL	06 23 44 55 66	75014	PARIS	1	ŧ	×
1	2	3	4	6	6	0	8	9	10	1	12



L'affichage est ordre chronologique (inscrit le plus ancien au plus récent)

6.6.3 Gérer la liste d'attente

Comme expliqué précédemment, l'organisateur doit inscrire les participants qui souhaitent assister à une activité de type « Atelier ».

- (1) Le nombre de places maximum pour une activité est saisi lors de la création de l'activité et visible dans la fiche action
- (2) Lorsque le porteur de projet ajoute un participant, celui-ci est automatiquement inscrit dans « la liste principale ».

	Titr	re de l'actic	on : Initiation au yoga e	en plein air	Zone géogra	phique					
	ту	ype d'activi	té: Atelier		PARIS					_	-
		Thématiqu	Je : Santé globale - Bie	en vieillir	Organisateur						
		Descriptio	 Se prendre en ma développer la pleir conscience nous la délibérée, d'instan 	ains pour se sentir mieux : ne conscience". La plein nvite à cultiver une attention: it en instant, et non jugeante.		Nom :	NFTER				
	Pub	olic concerr	né: Retraités Gir 5 et 6	6	c	ode postal :	5010				
	Nombre de	e places ma	ax: 8 1			Ville :	ARIS				
	Coût par	r bénéficiai:	re: 15,00 €			Téléphone :	155450003				
	Périod	de de l'actic	on: Du 03/09/2018	Au 31/10/2018		Email :	ellyafter@yogoa.fr				
Listo dos		m du portei Commentair	ur : SOS AMITIE PART re : Prévoir des vêtem	rAGE ients confortables et en coton							
Liste des	s participants	m du portei Commentair	ur : SOS AMITIE PART re : Prévoir des vêtem	AGE ents confortables et en coton							
Liste des + Ajoute Civilité	s participants Frun participant Nom	m du portei Commentair Confirma Prénom	ur : SOS AMITIE PART re : Prévoir des vêtem ation des participants Date d'inscription	AGE ents confortables et en coton de Exporter Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune			
Liste des + Ajoute Civilité Mme	s participants r un participant Nom	m du portei Commentaiu Confirma Prénom Juliette	ur : SOS AMITIE PART re : Prévoir des vêtem ation des participants Date d'inscription 24/08/2018	AGE ents confortables et en coton 4. Exporter Date de naissance 05/02/1953	Adresse 10 rue des Illas	Téléphone 01 49 10 12 8	Code postal 0 94140	Commune	/	+	
Liste des + Ajoute Civilité Mme M.	vor participants r un participant Nom DIDEROT ALBERT	m du portei Commentali Confirma Prénom Juliette Charles	ur : SOS AMITIE PART re : Prévoir des vêtem ation des participants Date d'inscription 24/08/2018 24/08/2018	AGE ents confortables et en coton 4. Exporter Date de nalssance 06/02/1953 15/01/1958	Adresse 10 rue des Illas 10 Rue Lecourbe	Téléphone 01 49 10 12 5 01 54 33 05 5	Code postal 0 94140 6 75010	Commune ALFORTVILLE PARIS	1	++++	
Liste des + Ajoute Civilité Mme M. Mme	Nor participants r un participant Nom DIDEROT ALBERT BIBI	m du portei Commentali Confirma Prénom Juliette Charles Justine	Ir: SOS AMITIE PART re: Prévoir des vêtem ation des participants ation des participan	AGE ents confortables et en coton bronter Date de naissance 05/02/1953 15/01/1958 12/08/1956	Adresse 10 rue des Illas 10 Rue Lecourbe 150 Avenue Jean Jaures	Téléphone 01 49 10 12 5 01 54 33 05 9 04 45 99 95 5	Code postal 0 94140 6 75010 4 93200	Commune ALFORTVILLE PARIS PARIS	////	+++++++++++++++++++++++++++++++++++++++	
Liste des + Ajoute Crvilité Mme M. Mme M.	r un participants r un participant DIDEROT ALBERT BIBI DUDU Nor	m du porter Commentaii Commentaii Confirma Prénom Juliette Charles Justine Justine	ur : SOS AMITIE PART re : Prévoir des vêtem ation des participants Date d'inscription 24/08/2018 24/08/2018 24/08/2018	AGE ents confortables et en coton b. Exporter Date de nalssance 05/02/1953 15/01/1958 12/08/1956	Adresse 10 rue des Illas 10 Rue Lecourbe 150 Avenue Jean Jaures 11 Carrefour Du rond point	Téléphone 01 49 10 12 5 01 54 33 05 5 04 45 99 95 5 06 40 46 04 0	Code postal 0 94140 6 75010 4 93200 0 95000	Commune ALFORTVILLE PARIS PARIS GOUSSAINVILLE		+++++++++++++++++++++++++++++++++++++++	

Lorsque le nombre de place en « liste principale » est atteint, alors les inscrits sont transférés automatiquement en « liste d'attente ».

(2) La « liste d'attente » se matérialise par une couleur différente (en rouge dans la liste des participants cidessous)

L'icône « Flèche montante 11 » est grisée car il n'y a plus de place en « liste principale »

<u>Exemple</u> : Le nombre de places maximum saisi lors de la création de l'activité = 8. A partir du 9^{ème} inscrit, les participants sont automatiquement transférés en liste d'attente

+ Ajouter	r un participant	Confirmation	on des participants 🛛 🛓 Ex	porter						
Civilité	Nom	Prénom	Date d'inscription	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune		
Mme	ROSETTE	Jocelyne	24/08/2018	25/09/1958	110 Avenue Léon blum	06 23 45 67 87	75013	PARIS	1	ŧ
М.	YVON	Yves	24/08/2018	09/04/1957	4 Cité DES BLEUETS	01 55 84 85 86	75004	PARIS		ŧ
М.	RITE	Alphonse	24/08/2018	05/12/1956	45 Esplanade TOMBE	05 67 54 33 44	75009	PARIS		ŧ
М.	TUBAS	Pierre	24/08/2018	05/06/1955	HAMOT	07 49 33 95 94	93000	SAINT DENIS	1	1

<u>A noter</u> : l'écran « liste des participants » affiche 5 participants maximum par page. L'organisateur peut modifier la « liste principale » afin de transférer des inscrits en ligne d'attente (<u>exemple</u> : un participant qui annule son inscription). Exemple : transférer le participant « RITE Alphonse » en liste d'attente

Ajouter ul	in participant	🕑 Confirmati	on des participants 🛛 🛓 Ex	porter						
ivilité	Nom	Prénom	Date d'inscription	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune		
(me	ROSETTE	Jocelyne	24/08/2018	25/09/1958	110 Avenue Léon blum	06 23 45 67 87	75013	PARIS	ŧ	×
٨.	YVON	Yves	24/08/2018	09/04/1957	4 CITÉ DES BLEUETS	01 55 84 85 86	75004	PARIS	 ŧ	×
٨.	RITE	Alphonse	24/08/2018	05/12/1956	45 Esplanade TOMBE	05 67 54 33 44	75009	PARIS	 ŧ	×
1.	TUBAS	Pierre	24/08/2018	05/06/1955	HAMOT	07 49 33 95 94	93000	SAINT DENIS	 1	×

Un message s'affiche : Souhaitez-vous vraiment basculer l'inscription en liste principale ? (Oui /Non)

④ Après avoir transféré le participant en « liste d'attente », l'icône basculer sur liste d'attente « ▲ » se transforme en basculer en liste principale « ▲ ».

Liste des	participants											
+ Ajouter	un participant	Confirmatio	on des participants 🛛 🛓 E	xporter								
Civilité	Nom	Prénom	Date d'inscription	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune				
Mme	ROSETTE	Jocelyne	24/08/2018	25/09/1958	110 Avenue Léon blum	06 23 45 67 87	75013	PARIS	1	ŧ	×	
М.	YVON	Yves	24/08/2018	09/04/1957	4 Cité DES BLEUETS	01 55 84 85 86	75004	PARIS	Basculer s	urliste	principal	e
М.	RITE	Alphonse	24/08/2018	05/12/1956	45 Esplanade TOMBE	05 67 54 33 44	75009	PARIS	1	Ť	×]
М.	TUBAS	Pierre	24/08/2018	05/06/1955	HAMOT	07 49 33 95 94	93000	SAINT DENIS	1	t	×	
					_							
					« 1 2 »							

Exemple : transférer le participant TUBAS Pierre en liste principale.

Liste des	participants										
+ Ajouter	r un participant	Confirmatio	on des participants 🛃	Exporter							
Civilité	Nom	Prénom	Date d'inscription	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune			
Mme	ROSETTE	Jocelyne	24/08/2018	25/09/1958	110 Avenue Léon blum	06 23 45 67 87	75013	PARIS	1	ŧ	×
Μ.	YVON	Yves	24/08/2018	09/04/1957	4 Cité DES BLEUETS	01 55 84 85 86	75004	PARIS		ŧ	×
М.	RITE	Alphonse	24/08/2018	05/12/1956	45 Esplanade TOMBE	05 67 54 33 44	75009	PARIS		ŧ	x
М.	TUBAS	Pierre	24/08/2018	05/06/1955	HAMOT	07 49 33 95 94	93000	SAINT DENIS		1	×
					« 1 2 »						

Liste des	participants										
+ Ajouter	un participant	Confirmatio	on des participants 🛛 🕹 E	kporter							
Civilité	Nom	Prénom	Date d'inscription	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune			
Mme	ROSETTE	Jocelyne	24/08/2018	25/09/1958	110 Avenue Léon blum	06 23 45 67 87	75013	PARIS		ŧ	×
M.	YVON	Yves	24/08/2018	09/04/1957	4 Cité DES BLEUETS	01 55 84 85 86	75004	PARIS		ŧ	×
M.	TUBAS	Pierre	24/08/2018	05/06/1955	HAMOT	07 49 33 95 94	93000	SAINT DENIS		ŧ	×
М.	RITE	Alphonse	24/08/2018	05/12/1956	45 Esplanade TOMBE	05 67 54 33 44	75009	PARIS	1	1	×
					« 1 2 »						

6.6.4 Confirmer des participants

Une fois la <u>1^{ère} séance</u> de l'action passée, l'organisateur doit confirmer la liste des personnes ayant réellement participées à l'activité.

Pour confirmer la liste des participants, l'utilisateur doit :

1 Cliquer sur « Confirmation des participants »

Liste des	participants		1								
+ Ajouter	un participant	Confirmatio	on des participants 🛛 🛓 i	Exporter							
Civilité	Nom	Prénom	Date d'inscription	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune			
Mme	ROSETTE	Jocelyne	24/08/2018	25/09/1958	110 Avenue Léon blum	06 23 45 67 87	75013	PARIS		ŧ	×
М.	YVON	Yves	24/08/2018	09/04/1957	4 Cité DES BLEUETS	01 55 84 85 86	75004	PARIS		ŧ	×
М.	TUBAS	Pierre	24/08/2018	05/06/1955	HAMOT	07 49 33 95 94	93000	SAINT DENIS	1	ŧ	×
М.	RITE	Alphonse	24/08/2018	05/12/1956	45 Esplanade TOMBE	05 67 54 33 44	75009	PARIS	1	1	×

L'écran « Confirmation des participants » s'affiche. L'utilisateur doit :

2 Cocher les participants qui étaient présents à la 1^{ère} séance

- 3 Cliquer sur :
 - <u>Valider</u> : fige la liste des participants, elle ne peut plus être modifiée. Un message s'affiche :
 « Souhaitez-vous vraiment valider définitivement la confirmation des participants ? Attention : il sera impossible de modifier cette liste après validation ? (NON/OUI)
 - <u>Enregistrer</u> : enregistre la liste des participants mais elle peut être modifiée. Un message s'affiche « Souhaitez-vous vraiment enregistrer la confirmation des participants ? (NON/OUI)
 - Annuler : annule la confirmation des participants

	Confirmation des participants	×
(2)	DIDEROT Juliette	
Ŭ	ALBERT Charles	
	BIBI Justine	
	DUDU Jérome	
	🗉 FAVA Gérar	
	ROSETTE Jocelyne	
	YVON Yves	
	TUBAS Pierre	
	RITE Alphonse	
	Vallder H Enregistrer	
	<	

6.6.5 Exporter la liste des participants

Pour exporter la liste des participants, l'utilisateur doit cliquer sur « Exporter ».

	Liste des	participants								
	+ Ajouter	un participant	C Confirma	ation des participants	L Exporter					
L	Civilité	Nom	Prénom	Date d'inscription	Date de naissance	Adresse	Téléphone	Code postal	Commune	

<u>A noter</u> : la liste des participants s'affiche sous format Excel.

7. INSTRUCTION D'UN PROJET FINANCE

Lorsqu'un partenaire souhaite réaliser un projet financé, qu'il est un compte personnel au Portail ou qu'il n'en est pas, il doit prendre contact avec la caisse régionale avec laquelle il veut faire ce projet.

La caisse instruit la demande dans l'application LINAC puis génère la fiche action ce qui alimente automatiquement les données des projets et activités dans le Portail.

- Le porteur de projet a déjà un compte personnel sur le Portail :
 - o La caisse informe le porteur de projet lorsque le projet est disponible dans PPAS
 - Le porteur de projet se connecte au Portail avec ses identifiants habituels
- Le porteur de projets n'a pas de compte personnel sur le Portail.
 - Après génération de la fiche action dans LINAC, un mail automatique est envoyé au porteur de projet comportant un mot de passe provisoire En parallèle la caisse transmet au porteur de projets l'identifiant de connexion au Portail <u>A noter</u> : le circuit de transmission de l'identifiant et du mot de passe se fait différemment par mesure de sécurité.
 - Le porteur de projet se connecte au Portail avec l'identifiant transmis par la caisse et le mot de passe communiqué par mail

Objet : Confirmation d'inscription au portail PPAS
Bonjour,
Nous vous informons que votre administrateur vient de vous inscrire sur le portail PPAS.
Vous pouvez dès à présent vous connecter sur ce portail à l'aide de votre identifiant et du mot de passe suivant :
F6RHQUZQ
Nous vous remercions de bien vouloir modifier ce mot de passe au moment de votre première connexion (rubrique Mon compte / Mot de passe).
Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions générales d'utilisation situées en pied de page du portail.
Nous vous précisons que les conditions générales s'imposent à vous. Toute utilisation des services proposés sur le Portail vaut acceptation de votre part de ces conditions.
ATTENTION, merci de mettre à jour votre profil à partir du portail
Cordialement Administrateur PPAS
PS: Ceci est un message généré automatiquement. Vous ne devez pas y répondre.

7.1.1 Consulter la liste des projets

Pour consulter son projet, l'utilisateur doit cliquer sur le menu « ACTION SOCIALE COLLECTIVE » puis sur le sous menu « Les projets d'action sociale collective »

ń	😚 Les services	u Les actualités u La documen	tation	
ADI > M	MINISTRATION		HISTORIQUE DES ÉCHANGES > Historique prestataire	ACTION SOCIALE COLLECTIVE > Les projets d'action sociale collective

La liste des projets s'affiche et le porteur de projet peut accéder à son projet financé.

<u>A noter</u> : la présentation de cet écran est identique à celle des projets non financés.

(1) La colonne « Projet financé » affiche l'état du projet : oui pour projet financé / non pour projet non financé

2 Un projet financé ne peut être ni modifié ni supprimé dans le Portail, les icônes « 🖄 » et « 💌 » sont grisés. Pour effectuer des modifications sur le projet, l'utilisateur doit s'adresser à sa caisse de référence.

Q, Rechercher	Fiches Actions 🛛 🕇 Ajou	iter projet					
dentifiant projet	Type de projet	Intitulé	Objectif	Etat	Projet financé		
R_012201808016	Actions collectives de prévention	La santé en mouvement	de nombreuses études scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en age, tant du point de vue physique que psychique	Validé	Oui	٩	 ×
R_004201808004	Actions collectives de prévention	Test suppression	test	Validé	Non	Q	 ×
R_012201807041	Actions collectives de	Anticiper pour rester en	Comment lutter concrètement contre le vieillissement cérébral ? Eviter la routine et l'ennui qui nous font vieillir prématurément	Validė	Non	Q	 ×

7.1.2 Consulter la liste des activités

1 Pour consulter le détail du projet et la liste des activités, l'utilisateur doit cliquer sur la «

Q. Rechercher Fiches Actions * Ajouter projet Identifiant projet Type de projet Initiulé Objectif Etat Projet financé optimization de nombreuses études scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en validé oui Oui Oui Q. * *								
dentifiant projet	Type de projet	Intitulé	Objectif	Etat	Projet financé	1		
R_012201808016	Actions collectives de prévention	Initiality Initiality Projet financé de projet Initiality de nombreuses études scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en ge, tant du point de vue physique que psychique teat Projet financé collectives de no La santé en mouvement age, tant du point de vue physique que psychique valué Oul Image: a scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en ge, tant du point de vue physique que psychique valué Oul Image: a scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en ge, tant du point de vue physique que psychique valué Oul Image: a scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en ge, tant du point de vue physique que psychique valué Non Image: a scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en ge, tant du point de vue physique que psychique valué Non Image: a scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en ge, tant du point de vue physique que psychique collectives de la Anticiper pour rester en comment lutter concrètement contre le viellissement cérébral ? Eviter la routine et l'ennui qui nous font viellir Valué Non Image: a scientification d'avancée en ge, a scientificat						
R_004201808004	Actions collectives de prévention Initialé Projet financé que prévention Projet financé que prévention 1808004 Actions collectives de prévention La santé en mouvement de nombreuses études scientifiques ont monté les bienfaits d'une activité physique régulière sur l'avancée en que prévention Validé Oui Q X X 1808004 Actions collectives de prévention Test suppression test Lest Non Q X X 1807041 Actions collectives de Anticiper pour rester en Comment juiter concrétement contre le vieillissement cérébral 2 Eviter la routine et l'ennui qui nous font vieillir validé Non Q X X							
Q. Rechercher/Hiches Actions Projet Projet	1							

La liste des activités s'affiche.

<u>A noter</u> : la présentation de cet écran est identique à celle du projet non financé.

- 2 Sur la partie haute, un rappel des données du projet. Dans le bandeau est indiqué la nature du projet (Financé)
- 3 Sur la partie base, la liste des activités

Pour effectuer des modifications sur l'activité, l'utilisateur doit s'adresser à sa caisse de référence.

Liste des projets / Liste des activités					
Projet PR_012201808016 (Financé) - \	Validė le 16/08/2018)			
Type de projet : Intitulé : Objectif : Convention : Période du projet :	Actions collectives de prévent La santé en mouvement de nombreuses études scient activité physique régulière su physique que psychique t Du 10/12/2017 Au	tion lifiques ont monté les bienfaits d'une r l'avancée en age, tant du point de vue 14/02/2024			
Couverture géographique : Liste des activités 3	ESSONNE EVRY	• PARIS • PAR	ขร		
+ Ajouter une activité Nom de l'activité Type d	ďactivité	Thématique	Public concerné	État	
fff Atelier Bouger au quotidien Réuni	er nion collective	Activités physiques Activités physiques	Nouveaux retraités Nouveaux retraités	Validé Validé	৹ ∕ × (4) ৹ ∕ ×
		« <mark>1</mark> »			

7.1.3 Compléter une fiche action

Pour compléter une fiche action, l'utilisateur clique sur la « 🔍 » de l'activité concernée.

Liste des activités					
+ Ajouter une activité Nom de l'activité	Type d'activité	Thématique	Public concerné	État	
π	Ateller	Activités physiques	Nouveaux retraités	Validé	Q 🖉 🛪
Bouger au quotidien	Réunion collective	Activités physiques	Nouveaux retraités	Validé	Q 🖉 🗶
		« <mark>1</mark> »			

La liste des fiches actions s'affiche avec la ou les fiches actions générées par la caisse

Si la caisse n'a pas généré les fiches actions, l'utilisateur a la possibilité d'accéder au bouton « **Ajouter fiche action** » et d'ajouter les fiches.

<u>A noter</u> : le fonctionnement des icônes de la fiche action est identique à celui d'un projet non financé.

Pour compléter la fiche action, l'utilisateur doit cliquer sur l'icône « 🗹 »

∟iste des fiches actic	ons				
+ Ajouter une fiche acti	ion				
Titre	Type d'activité	Thématique	Etat		
	Ateller	Activités physiques	Enregistré	0 1 🖍 🛪 🍖 🚍	
			-		
			« 1 »		

L'écran « Modifier une fiche action » s'affiche

Titre fiche action (*)	
Type d'activité (*)	Atelier
Thématique (*)	Activités physiques
Description (*)	
Public concerné (*)	Nouveaux retraités
Nombre de places max (^)	10
Participation du bénéficiaire (*)	€ 10.00
Zone géographique (*)	*PARIS
Période de l'action (*)	Du 10/12/2017 🗰 Au 14/02/2024 🗃
Nom du porteur (*)	SOS AMITIE PARTAGE
Commentaire	

Le processus de finalisation de la demande est identique à celui d'un projet non financé.

Après avoir validé la fiche action, l'utilisateur doit saisir des séances puis il peut publier la fiche action dans le PBV. Si la fiche action est en lien avec une activité de type « Atelier », l'utilisateur devra enregistrer les participants, puis confirmer les participants.

8. VISUALISER LES ACTIONS DANS LE PORTAIL POUR BIEN VIEILLIR (PBV)

9. LE PETIT GUIDE DES ASTUCES

9.1 Que faire si l'utilisateur n'a pas reçu son mot de passe ?

En l'absence de réception du mot de passe, l'utilisateur doit :

- Vérifier que le mot de passe n'a pas été classé dans le dossier « spam »
- Vérifier auprès de l'administrateur partenaire que l'adresse mail saisie soit correcte
- Contacter l'assistance fonctionnelle si l'utilisateur n'a pas reçu son votre mot de passe sous 2 heures

<u>Rappel</u>: les coordonnées de l'assistance fonctionnelle sont disponibles dans l'espace « FAQ » du Portail.

9.2 Que faire en cas d'oubli de mot de passe ?

En cas d'oubli de mot de passe, veuillez suivre la procédure ci-dessous :

1 Cliquer sur « mot de passe oublié »

O Partenaires	
Entrez votre identifiant et votre mot de passe. Identifiant:	Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.
Hot de passe: SE CONHECTER EFFACER Mot de passe cublié ?	

L'écran de réinitialisation du mot de passe s'affiche

- 2 Saisir l'identifiant :
- 3 Saisir le mail de l'utilisateur enregistré : il s'agit du mail de l'utilisateur qui a oublié son mot de passe
- 4 Saisir le Captcha
- 5 Clique sur le bouton « enregistrer »

	Saisir vos informations personnell	les. Un mail contenant un mot de passe temporaire vous sera envoyé.
2	Identifiant :	
3	Mail de l'utilisateur enregistré :	
	Veuillez recopier les caractères qu	ii apparaissent ci-dessous en respectant la casse :
		NQONFC

Rappel des règles de sécurité pour l'utilisation du Portail



Chaque utilisateur doit posséder son propre identifiant (login) et mot de passe. Il ne doit pas le communiquer à ses collègues

Le mot de passe doit contenir entre 8 et 12 caractères de type alphanumérique (minimum 1 chiffre) et ne pas comporter de caractères spéciaux.

Le mot de passe à une durée de vie de 6 mois. A chaque modification, Il doit être différent des 3 derniers utilisés.

Les administrateurs doivent supprimer les habilitations des personnes n'utilisant plus le Portail (Changement de services, longue maladie, départ à la retraite, …) Les utilisateurs quittant le Portail doivent fermer ce dernier en cliquant sur « Déconnexion »

9.3 Que faire en cas d'oubli d'identifiant (login) ?

En cas d'oubli d'identifiant, l'utilisateur doit contacter l'administrateur partenaire. En effet, seul l'administrateur partenaire est habilité à consulter l'ensemble des identifiants des utilisateurs rattachés à la structure.

Rappel :

L'accès aux données des utilisateurs se fait à partir du sous menu « **Modification inscription** ». Après s'être connecté avec ses identifiants, l'administrateur doit cliquer sur le menu « **Les services** », puis sur « **Administration** » et accède au menu « **Modification inscription** ».

L'onglet « Partenaire » s'affiche (Exemple : partenaire SOS AMITIE PARTAGE)

1 Cliquer sur l'onglet « Utilisateurs ».

Siret : 1	2345876532004 insent poulot@cop fr	
Télépho	ne : 01 55 45 00 00	
	_	
	(1)	
Partenaire	Utilisateurs Conve	entions Adresse
	Nom partenaire (*)	SOS AMITIE PARTAGE
	SIRET	12345876532004
	Email (*)	vincent poulel@san.fr
	2	montpolict@odp.m
	Téléphone (*)	01 55 45 00 00
	receptione ()	01 00 10 00 00

2 L'onglet « Utilisateur s'affiche, l'administrateur peut consulter le login, nom, prénom et statut de chaque utilisateur inscrit.

En d'oubli d'identifiant, il peut donc le communiquer à l'utilisateur.

Nom : SOS AMITIE PARTAGE Siret : 12345876532004 Email : marie-christine akazaneg Téléphone : 01 55 45 00 00 Partenaire Utilisateurs Com	@cnav.fr ventions Adresse			
Login (2)	Nom	Prénom	Administrateur	Action
bern19	VITESSE	Bernard		×
MOA87	GERARD	Marie	✓	
UTIL01	THOBOIS	Céline	✓	

9.4 Comment modifier son mot de passe ?

Pour modifier son mot de passe, un utilisateur doit

Cliquer sur le lien « Changer mon mot de passe » situé en haut et à droite de l'entête de page

Partenaires			Changer mon mot de passe 👔
Action Sociale	Recherche par mot(s) clé(s)	Q	Déconnexion
Le portail des protessionnels de l'action sociale			Connecté en tant que : MOA87

La page du changement du mot de passe s'affiche. L'utilisateur peut modifier son mot de passe. Cliquer sur « OK » pour enregistrer le nouveau mot de passe.

<u>Rappel</u> :

Le mot de passe choisi doit comporter entre 8 et 12 caractères et ne pas comporter d'accent ou de caractère spécial (apostrophe espace...). Il doit être alphanumérique avec au moins un chiffre.

Ancien mot de passe :	
Nouveau mot de passe :	
Confirmer le nouveau mot de passe :	
	ок

9.5 Comment modifier les informations du partenaire ?

La modification des informations concernant un porteur de projets est uniquement accessible par l'administrateur porteur de projets.

Rappel :

Après s'être connecté avec ses identifiants, l'administrateur doit cliquer sur « Les services », puis sur « Administration » et accède au menu « Modification inscription ». L'onglet « Partenaire » s'affiche.

(1) A partir de l'onglet « **Partenaire** », l'administrateur peut modifier les données du partenaire (*Exemple : modification du téléphone*)

2 Après avoir effectué les modifications, cliquer sur « Valider » pour enregistrer les modifications

Email : v Télépho	incent.poulet@sap.fr ne : 01 55 45 00 00	
Partenaire	Utilisateurs Conve	inlions Adresse
	Nom partenaire (*)	SOS AMITIE PARTAGE
	SIRET	12345876532004
	Email (*)	vincent.poulet@sap.fr
	Téléphone (*)	01 55 45 00 70

3 Après avoir effectué les modifications, cliquer sur « Valider » pour enregistrer les modifications

Email : \ Télépho	rincent.poulet@sap.fr ine:01 55 45 00 70	
Partenaire	Utilisateurs Conve	ntions Adresse
	Nom partenaire (*)	SOS AMITIE PARTAGE
	SIRET	12345876532004
	Email (*)	vincent.poulet@sap.fr
	Téléphone (*)	01 55 45 00 70

9.6 Comment modifier l'adresse du partenaire ?

Pour modifier les coordonnées du Porteur de projets, l'administrateur doit (1) Cliquer sur « Adresse »

Nom : S Siret : 1	OS AMITIE PARTAGE 2345876532004	
Email : v Télépho	rincent.poulet@sap.fr ne:01 55 45 00 70	
Partenaire	Utilisateurs Conve	ntions Adresse 1
	Nom partenaire (*)	SOS AMITIE PARTAGE
	SIRET	12345876532004
	Email (*)	vincent.poulet@sap.fr
	Téléphone (*)	01 55 45 00 70

(2) L'onglet « Adresse » s'affiche, l'administrateur peut modifier les données souhaitées et cliquer sur « Valider » pour enregistrer ses modifications

Remarque :

Toutes les données peuvent être modifiées ou complétées excepté la raison sociale de la structure.

Nom : S0 Siret : 12 Email : v Télépho	DS AMITIE PART. 2345876532004 incent.poulet@s ne: 01 55 45 00	AGE ap.fr 70			
Partenaire	Utilisateurs	Conventions	Adresse		
SOS AMI	TIE PARTAGE				
Mention of	complémentaire				
Bâtiment	ou résidence				
110	•	Avenue	•	de flandres	
Nom du h	ameau ou du nu	méro de boîte po	stale		
75019	PARIS				Nom Cedex
Canton					
Valider	Annul	er			

10. GLOSSAIRE

Termes	Définition
Répertoire national des porteurs de projet	Liste de l'ensemble des porteurs de projets qui interviennent sur l'ensemble des régions.
porteur de projets	L'initiateur, responsable et garant de la réalisation du projet.
Statut porteur de projets	Statut juridique du porteur de projets. Il existe trois statuts juridiques dans Linac : Public, Privé à but lucratif, Privé à but non lucratif. <u>Privé à but lucratif</u> : Statut du porteur de projets qui vise à la réalisation de projets à but lucratif. L'objectif principal de ce projet est la réalisation de bénéfices. <u>Privé à but non lucratif</u> : Statut juridique de porteur de projets qui vise à la réalisation d'un projet dans un but autre que le partage de bénéfices.
Projet	Ensemble finalisé d'actions permettant la mise en place d'activités entreprises dans le but de répondre à un besoin défini dans des délais fixés et dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée. Un projet doit se penser sur plusieurs territoires, avec plusieurs partenaires, et doit être idéalement pluriannuel.
Catégorie	 La catégorie correspond à la classification de l'activité. Il existe 3 catégories : <u>Actions collectives de prévention</u> peuvent traiter de la globalité du « Bien vieillir » ou aborder des thématiques spécifiques telles que l'activité physique, l'équilibre, la nutrition, etc. Elles ont pour objet de renforcer les comportements protecteurs de santé et poursuivent des objectifs spécifiques. <u>Actions collectives de maintien du lien social</u> poursuivent en première intention, des objectifs de renforcement de la participation sociale des retraités et de maintien du lien social. <u>Actions de formation, études et recherche</u> : Renforcement des compétences des professionnels et bénévoles du champ de la prévention de la perte d'autonomie. Chaque catégorie comprend différentes thématiques. (Hors PPAS)
Thématique	Une thématique est rattachée à une catégorie spécifique. La thématique est dépendante de la catégorie de l'activité. Une seule par activité. <u>Exemple</u> : Mémoire, nutrition, santé globale, sommeil, bien-être, transmission de savoir-faire
Activité	Ensemble des services produits dans le cadre d'un projet. Une activité appartient à une catégorie (prévention, lien sociale, formation, études/recherches). Une activité est composée de plusieurs types (atelier, forum, conférence). Une activité doit traiter d'une ou plusieurs thématiques et s'adresse à un public spécifique.
Atelier	Un atelier est composé d'un groupe d'une douzaine de personnes environ, constitué autour d'une thématique relative au bien-vieillir (généralement dans la catégorie des Actions collectives de prévention). Un atelier est composé de plusieurs séances et doit respecter certains critères qualité (cf. Référentiels).
Session	Période pendant laquelle un atelier se déroule pour un même groupe, en général dans un même lieu. <u>Exemple</u> : Un atelier nutrition de 6 séances se déroule du 04 janvier au 04 mars à Montpellier, avec un même groupe. Il s'agit d'une session. Cet atelier nutrition peut être décliné à Béziers sur la même période, mais avec un groupe différent. Il s'agit alors d'une 2e session.
Séance	Intervalle de temps consacré à une activité, et en général, à un atelier d'actions collectives. Le contenu de chaque séance est défini en amont et doit répondre à des critères de qualité. Une séance peut durer entre 1 heure à 3 heures, selon le contexte. Un atelier doit être composé d'au moins 2 séances.
Bénéficiaire	Ensemble des personnes qui peuvent participer à des actions de prévention, de lien social ou de formation, qui sont organisées et/ou financées par les caisses de retraite.